



# PLUS

« Bagdad tombe, les questions restent »

par Daniel Lemay  
page B5

**Et maintenant, la Syrie?**

Un texte de Louise Leduc  
page B7

**Des oh!  
et des bah!**

Page B4



La Presse

CAHIER B | LA PRESSE | MONTRÉAL | SAMEDI 19 AVRIL 2003

# LE PQ SAUVE LES MEUBLES

## Mais où va la souveraineté?



MARIO CLOUTIER

**Malgré la défaite du 14 avril, la souveraineté n'est pas morte, se consolent des militants péquistes. Certains croient même que l'élection d'un gouvernement libéral va fouetter l'ardeur nationaliste.**

Le PQ n'est pas mort, vive le PQ! C'est le soupir qu'ont poussé les militants péquistes au lendemain de leur défaite du 14 avril, en levant leur chapeau à Bernard Landry. Malgré un demi million de voix de moins qu'en 1998, le Parti québécois offrira l'opposition la plus forte de son histoire, avec 45 députés à l'Assemblée nationale.

Menacé de disparition il y a quelques mois à peine, le parti fondé par René Lévesque semble vivre un *post partum* électoral moins pénible que prévu.

« Aux dernières élections en 1998, c'est une victoire qui ressemblait davantage à une défaite, tandis que cette année, c'est une défaite qui a l'air d'une victoire. Ce qu'on a eu, c'est un mandat de travailler encore plus fort et c'est ce qu'on va faire », lance Martin Dubé, directeur général du parti.

Selon lui, rien ne presse. Le PQ tiendra un conseil national d'ici le 14 juin, rassemblement qui devrait donner un aperçu de la date du prochain congrès. Y choisira-t-on le nouveau chef du parti? « Mon homme, c'est Bernard Landry, confie M. Dubé. On a besoin de lui. Il faut lui laisser le temps de réfléchir. Il y a droit. »

Le président des jeunes péquistes, Patrick Taillon, rend aussi

hommage à son chef. « Si on prend du recul, dit-il, on voit un parti qui a vécu toute une relance depuis un an. On le doit à M. Landry. On a réussi à renverser une forte tendance à la baisse. »

Guy Lachapelle, politologue de l'Université Concordia, estime que le Parti québécois a réussi une « performance plus qu'honorable » lundi soir, si on la compare aux défaites de 1985 et de 1989. Mais c'est au prix d'avoir mis la souveraineté sous le boisseau, regrette-t-il.

« Les gens autour de M. Landry lui ont dit de se taire, de s'asseoir,

de ne pas bouger et c'est une erreur. Il n'a pas motivé les souverainistes à sortir. (...) Même dans l'ouest de Montréal, les gens n'ont voté qu'à 70 %. C'est un bon indicateur que la campagne n'a pas porté sur la souveraineté. »

Mais si la souveraineté a perdu des voix et des élus lundi soir, elle a gagné des joueurs qui passeront du gouvernement au parti afin de revoir la formule du carburant péquiste, estiment plusieurs militants.

« Il ne faut pas se demander ce que le parti a fait pour nous, mais plutôt ce que nous pouvons faire

pour le parti. Ça nous prend de l'implication intense », pense Maxime Barakat, ancien président de Montréal Ville-Marie au PQ et conseiller pour Pauline Marois et Michel Lévesque.

Quand la souveraineté n'est pas à l'ordre du jour, les électeurs péquistes restent à la maison, mais quand les libéraux sont au pouvoir, la souveraineté monte dans les sondages, comme cela s'est vu entre 1970 et 1976 et entre 1985 et 1994. La défaite n'est donc pas une raison d'oublier la question nationale, note M. Barakat.

« La politique du pire est la pire des politiques, note-t-il cependant. Attendre que le Parti libéral s'enfarge comme gouvernement en pensant que les Québécois vont se réveiller pour dire OUI à un Québec souverain, c'est rêver en couleurs. »

Voir PQ en B2

« L'horloge des 1000 jours vient de s'arrêter. La question est de savoir qui va mettre une pile dedans pour la repartir »



C'était en 1995, en pleine ferveur souverainiste.

Photo ROBERT SKINNER, archives La Presse ©

VINCENT MARISSAL

vmarissa@lapresse.ca

# Québec-Ottawa : une nouvelle ère ?

Pendant que Bernard Landry réfléchit à son avenir et que Jean Charest se prépare à exercer le pouvoir, que fait Jean Chrétien ?

Le premier ministre du Canada coule des jours paisibles en République dominicaine. C'est en jouant au golf sur de magnifiques terrains dominant la mer que M. Chrétien savoure une nouvelle étape de sa longue lutte contre le mouvement souverainiste.

D'ailleurs, il était beaucoup plus loquace lundi sur l'extraordinaire victoire du Canadien Mike Weir au Tournoi des Maîtres que sur celle, non moins brillante, de Jean Charest. Quand on lui a remis lundi soir une petite note avec le score 76 écrit dessus, il a probablement pensé au golf avant de penser aux élections québécoises.

Détaché, M. Chrétien ? C'est le moins qu'on puisse dire. On le serait, d'ailleurs, à moins. Depuis la méga-frousse du référendum de 1995, Jean Chrétien a gagné tous ses paris au Québec, l'élection des libéraux étant, comme il l'a dit lui-même, la « cerise sur le sundae ». Pluralité des voix au Québec aux élections fédérales de 2000, départ de Lucien Bouchard — et bientôt de Bernard Landry — et maintenant élection d'un gouvernement fédéraliste à Québec : M. Chrétien a toutes les raisons d'être fier de sa dernière ronde au Québec.

Son lieutenant sur le front de l'unité nationale, Stéphane Dion, a quant à lui sablé le champagne pour fêter la victoire libérale, d'autant plus qu'il a gagné le « pool » électoral entre les ministres du Québec. Maintenant que la « menace » souverainiste est écartée, M. Dion parle ouvertement de

son possible retrait de la vie politique, sa mission étant terminée à Ottawa. S'il ne le fait pas, Paul Martin le fera de toute façon pour lui. Tout le monde à Ottawa sait que le prochain premier

ministre n'a pas beaucoup d'atomes crochus avec l'architecture de la loi sur la clarté.

Que les libéraux fédéraux soient heureux de l'élection du Parti libéral au Québec, rien de plus naturel, mais il faut admettre qu'ils n'ont pas la victoire modeste. Ils ont aussi la mémoire un peu courte.

« Je tiens mordicus à ce que notre victoire soit interprétée pour ce qu'elle est : c'est la victoire de Jean Charest et de son équipe, ce n'est pas la victoire des fédéraux ni celle du plan B, insiste Benoît Pelletier, député réélu de Chapleau et vraisemblablement prochain ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes. Que les libéraux manifestent leur joie, je comprends ça, mais ce n'est pas la fin de la philosophie souverainiste, qui est toujours là et qui reste légitime. »

Dans l'euphorie de la victoire libérale, les fédéraux ont aussi eu tendance à dramatiser quelque peu au cours des derniers jours. À les entendre, les neuf dernières années ont été un véritable calvaire dans les relations Québec-Ottawa. Il y a bien eu quelques accrochages, certains sérieux, mais le Québec de Lucien Bouchard et de Bernard Landry n'a pas été plus agaçant pour Ottawa que ne l'ont été l'Alberta de Ralph Klein ou l'Ontario de Mike Harris.



Les relations Québec-Ottawa ont toujours l'air plus extrêmes à cause de l'effet grossissant de l'option souverainiste, mais le Canada a néanmoins continué de fonctionner depuis 1994.

Et plutôt bien même. Malgré leurs profonds différends, Québec et Ottawa ont conclu, au cours du règne péquiste, quelques ententes importantes, historiques même, comme la création des commissions scolaires linguistiques, des ententes sur le logement et même sur l'interminable litige de la formation professionnelle. En santé aussi, les deux gouvernements ont fait des progrès. Pas assez aux yeux de Bernard Landry, bien sûr, mais il s'est tout de même vanté lui-même d'être reparti d'Ottawa avec 800 millions.

Comme le constate Benoît Pelletier : « La démonstration a été faite dans la dernière année que le fédéralisme fonctionne plutôt bien. »

En fait, au cours des deux derniers mandats péquistes, le plus gros irritant fédéral-provincial est venu d'Ottawa sous forme de bourses du millénaire, une initiative chère au premier ministre Chrétien qui a dégénéré en une guerre de drapeaux mémorable.

Quant à la solution mise de l'avant par Stéphane Dion, la fameuse entente sur l'union sociale, elle a donné lieu à un autre psychodrame fédéral-provincial, mais elle

dort aujourd'hui sur une tablette et n'a jamais été utilisée en quatre ans d'existence.

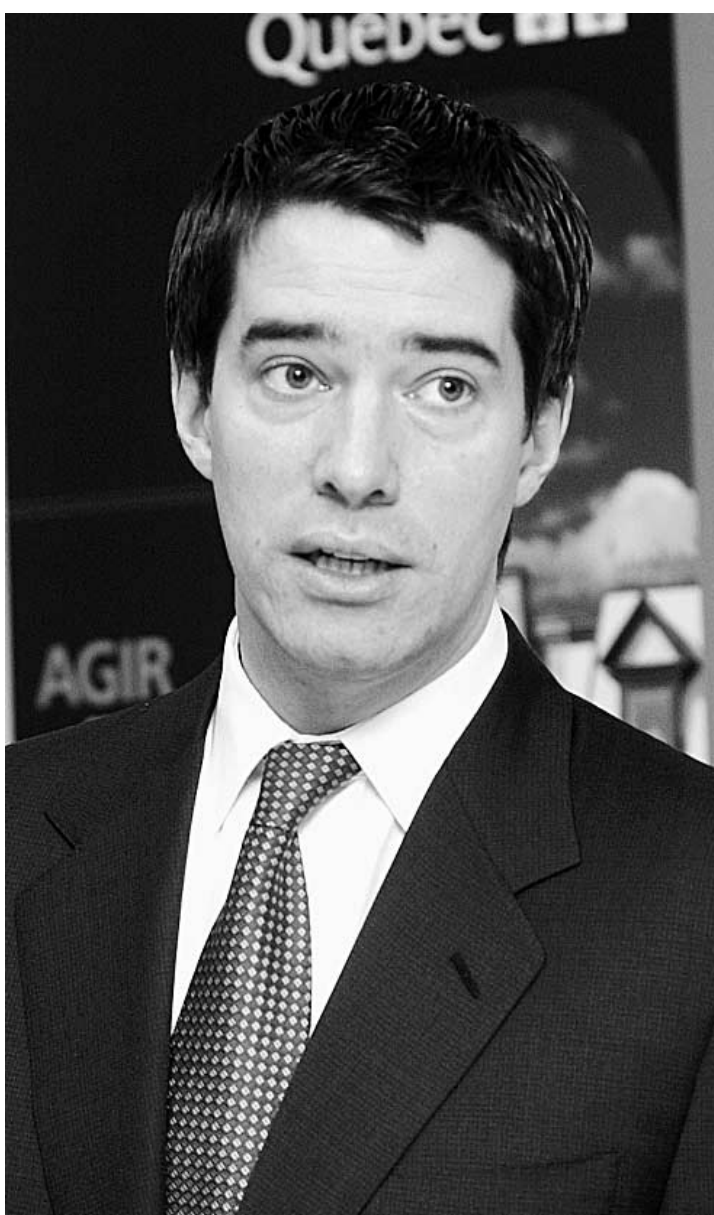
À entendre les ténors fédéraux et les premiers ministres des autres provinces, la période de confrontation est maintenant chose du passé et fera place à l'harmonie dans la fédération canadienne. Au cours des neuf dernières années, Ottawa et les autres provinces ont refusé de s'engager dans quelque réforme que ce soit sous prétexte que leur interlocuteur à Québec ne voulait pas en entendre parler.

La donne vient de changer à Québec avec l'élection de Jean Charest. Reste à savoir si elle peut aussi changer à Ottawa. Sagement, Jean Charest a indiqué le lendemain de son élection qu'il ne formulait aucune demande de changements constitutionnels, ce qui serait certainement la meilleure façon de tuer les pourparlers avant même qu'ils ne commencent.

Meech, Charlottetown, les grandes épopées constitutionnelles, on n'en n'est plus là, on parle maintenant de déséquilibre fiscal.

Les premiers signaux d'Ottawa à ce sujet sont plutôt froids. Pour la suite des choses, il faudra donc attendre la réaction de Paul Martin, architecte du déséquilibre fiscal et vraisemblablement prochain interlocuteur de Jean Charest à Ottawa.

On devrait être fixé sous peu, si la course à la direction du PLC peut enfin se mettre en branle.



Photos archives La Presse ©

André Boisclair, Pauline Marois et François Legault semblent être tous les trois prêts à se lancer dans une éventuelle course à la direction du Parti québécois.

## Enfin une course à trois ?

MARIO CLOUTIER

« C'est toujours la même chose, on me demande quand est-ce que je serai première ministre », a répondu Pauline Marois, avec un grand sourire, à une collègue du *Soleil* qui lui demandait la semaine dernière ce qu'une admiratrice venait de lui glisser à l'oreille.

Avec François Legault, M<sup>me</sup> Marois accompagnait Bernard Landry dans sa visite du Salon du livre de la capitale. Le premier ministre péquiste et ses possibles successeurs étaient tout sourire. Ce bain de foule réussi ne laissait rien présager de ce que réservait la région de Québec au PQ deux jours plus tard.

De la même manière, les commentaires sympathiques faits cette semaine par Pauline Marois, François Legault et André Boisclair au sujet du premier ministre défait Bernard Landry occultent l'imminente bataille pour le leadership du Parti québécois. Quand M. Landry dit réfléchir à son avenir comme chef du Parti québécois, tous comprennent qu'il doit bien évaluer le moment et le contexte de son départ, puisque son choix est susceptible de favoriser l'un ou l'autre des aspirants à sa succession.

Reste que le Parti québécois ne devrait pas, selon Maxime Barakat, ancien attaché politique de M<sup>me</sup> Marois, faire l'économie d'un congrès au leadership.

« Il faut qu'il y ait un brassage d'idées et ne pas refaire les erreurs du passé. C'est dans une course à la direction qu'on peut le faire, mais

tout dépend de ce que décidera M. Landry, car personne ne doit lui montrer la porte », soutient-il.

Pauline Marois se disait prête à toute éventualité cette semaine. Mais c'est loin d'être le cas de ses adversaires éventuels, François Legault et André Boisclair, qui s'évertuaient à rendre hommage à leur chef. Les trois ont cependant démontré au cours des ans des aptitudes de leader qui leur permettent de rêver à la présidence du PQ.

Lundi soir au Cabaret du Capitole, juste après la défaite du PQ, le

clan Marois s'était regroupé pendant que les videurs vidaient les derniers militants vidés. La députée de Taillon ne laissera pas se reproduire le bogue de 2001 quand son hésitation à organiser sa campagne au leadership avait eu raison de ses ambitions.

**Comme un autre P.M.**

Cette fois, Pauline Marois, tel un autre P.M. mieux connu au Parti libéral du Canada sous le nom de Paul Martin, possède une longueur d'avance sur ses adversaires. Âgée de 54 ans, elle vient de refaire le

plein de connaissances et d'appuis comme organisatrice en chef de la campagne du PQ.

Le « tandem » que Bernard Landry disait conduire avec elle l'an dernier ne date pas d'hier. Ils ont été plus proches au moment du « beau risque » de René Lévesque avec les conservateurs en 1984. L'année suivante, Pauline Marois tentait sa chance au leadership, finissant deuxième derrière Pierre Marc Johnson, alors que Bernard Landry n'avait pas terminé la course.

La politicienne originaire de

Saint-Rédempteur, près de Québec, a détenu tous les portefeuilles importants : Santé, Éducation, Conseil du Trésor et Finances. Entre Jacques Parizeau et Lucien Bouchard, elle était passée des Finances à l'Éducation, au profit de Bernard Landry. Quand M. Bouchard a quitté son poste, Bernard Landry était prêt. Pauline Marois, beaucoup moins.

Quant à François Legault, sa valise-hésitation entre les deux avait fait sourire plus d'un vieux renard politique en 2001. Mais ce gestionnaire de carrière a su vite reprendre du galon. Selon ses proches, l'ancien ministre de la Santé et, auparavant, de l'Éducation, n'hésiterait pas une seconde cette fois.

Ancien président et fondateur d'Air Transat, M. Legault a impressionné par sa façon de gérer des ministères difficiles comme l'Éducation et la Santé. Les « contrats de performance » qui poussent désormais un peu partout dans le secteur public portent sa marque. Proche des jeunes péquistes, il souffre toutefois d'appuis restreints auprès des instances régionales.

Quant à l'*outsider* André Boisclair, il s'agit tout de même de la vedette montante du cabinet Landry, un politicien habile, à qui tout semble réussir. À 37 ans, M. Boisclair n'a pas eu, comme le ministre démissionnaire Joseph Facal au Trésor, à gérer un des grands portefeuilles de l'État. Une participation à la course pourrait justement lui permettre de se tailler une place plus importante au sein du parti, voire d'occuper un siège de ministre chevronné si le PQ remportait les prochaines élections...

| PQ |

Suite de la page B1

« L'horloge des 1000 jours vient de s'arrêter, ajoute Guy Lachapelle. La question est de savoir qui va mettre une pile dedans pour la repartir. »

« Ce n'est pas l'UFP, demain, qui va porter le flambeau de la souveraineté, répond Maxime Barakat. Il faut que le Parti québécois soit l'instigateur tout en ayant de très bonnes relations avec les gens qui ont cet idéal à cœur. »

Député du Bloc québécois à Ottawa, Pierre Paquette estime qu'il faut élargir le débat sur d'autres bases : la ZLEA (Zone de libre-échange des Amériques), la mondialisation et la défense des intérêts du Québec par le Canada.

« On a trois ans devant nous pour faire un exercice en profondeur sur le contenu de la souveraineté et la stratégie à mettre de l'avant pour la réaliser », soutient-il.

Dans l'opposition, le PQ va pouvoir établir davantage de ponts entre les groupes souverainistes, croit le député du Bloc. Selon lui, le Conseil de la souveraineté jouera un rôle important pour renouveler le discours souverainiste.

« Personne ne peut dire que la souveraineté est

morte. Quand le ministre Paul Bégin a démissionné, c'était comme si la souveraineté, c'était le Parti québécois. La souveraineté va grandir dans la mesure où il y aura une base populaire importante », pense aussi Guy Lachapelle.

Le politologue n'achète pas la théorie adéquate selon laquelle les électeurs québécois ne veulent plus de ce « vieux débat ».

« Ils veulent faire une pause, dit-il, mais ça ne veut pas dire que c'est une option qu'ils ont écartée, comme le démontrent d'ailleurs les sondages. Selon cette analyse, il faudrait dire que les gens ne veulent pas entendre parler de fédéralisme non plus. »

Le Parti québécois a commencé à renouveler son discours en réfléchissant, entre autres, aux moyens de faire la transition vers la souveraineté. Les jeunes péquistes veillent au grain.

« Le PQ a une belle discussion de famille à faire, dit Patrick Taillon. C'est une opportunité pour un paquet de jeunes de prendre leur place. On était sur de bons rails depuis le Conseil général de Gatineau de l'automne dernier, mais rien ne nous empêche de corriger le tir s'il faut le faire. »

# Nouvelles alliances, vieux conflits



DENIS LESSARD

*La politique fait de curieux compagnons de lit, affirme un vieux dicton anglais.*

*Les lendemains électoraux ont donné une nouvelle vie à cette maxime. Petit tour dans les coulisses du pouvoir à la veille du changement de garde à Québec.*

QUÉBEC — Vieux routier des négociations du secteur public, Michel Crête en avait vu de toutes les couleurs. Mais mardi soir, il a cru avoir la berlué. Dans les premières heures suivant l'annonce de sa nomination comme nouveau chef de cabinet de Jean Charest, les messages de félicitations s'empilaient frénétiquement dans sa boîte vocale, un baume pour quelqu'un qui avait perdu beaucoup de plumes l'an dernier, après avoir été éjecté, sans ménagement, de la présidence de Loto-Québec.

Parmi ces messages, s'en trouvait un totalement inattendu : celui de l'ancien ministre péquiste Yves Duhaime, qui tenait à le féliciter personnellement. « J'aimerais que tu me retournes mon appel, il y a bien des choses dont j'aimerais te parler... » disait le vieux compagnon de route de Bernard Landry.

La relève de la garde à Québec, après les élections de lundi, a donné lieu à beaucoup de ces situations quasi surréalistes pour ceux qui observent la scène politique depuis un moment.

Subitement, des alliances, de longues amitiés, se sont trouvées à la croisée des chemins. La politique crée d'étranges compagnons de lit, comme on dit en anglais. Plus que jamais, ce fut le cas cette semaine à Québec.

Le jour même du scrutin, Sylvain Vaugois, un proche de Bernard Landry, débarquait à Québec pour essayer d'arracher d'ultimes décisions à la machine administrative, relançant les hauts fonctionnaires jusqu'au Louis-Hébert, le restaurant du pouvoir sur la Grande-Allée.

Dès le lendemain, Mario Bertrand, ex-bras droit de Robert Bourassa, proche du comité de transition de Jean Charest, déjeunait avec Louise Beaudoin, une vieille amie, pour parler d'avenir. Mercredi, deux jours après la défaite du PQ, la Société générale de financement réunissait son conseil d'administration pour discuter, officiellement, de ses résultats financiers. Le président, Claude Blanchet, et sa garde rapprochée furent rappelés à l'ordre par l'un des membres quand ils tentèrent d'obtenir le feu vert du conseil pour le financement de certains projets.

Mardi soir, Bernard Landry a avalé son souper de travers quand son plus fidèle disciple, Sylvain Simard, lui a annoncé qu'il comptait appuyer son ex-rivale, Pauline Marois, dans la course à sa succession.

## Rouges contre rouges

Et du côté libéral ? On nageait aussi dans les surprises.

Déjà bien des vétérans libéraux ont cru « rêver en couleur » quand ils ont vu, à Sherbrooke lundi soir, l'ancien chef Daniel Johnson, invité à monter sur la scène par Jean Charest avant son discours de remerciement. Les députés libéraux qui siégeaient à l'Assemblée nationale en 1998 ont dû se frotter les yeux : ils n'ont pu manquer de se rappeler des réunions de caucus enflammées de l'époque où M. Johnson haranguait furieusement ses troupes, mettant en garde ceux qui croyaient qu'un certain Jean Charest viendrait d'Ottawa pour le déloger.

Mais l'établissement du PLQ n'était pas au bout de son étonnement. La stupeur a été totale le lendemain quand Jean Charest a attribué la direction de son cabinet à Michel Crête, l'ancien président de Loto-Québec, qui n'a jamais frayed dans les milieux libéraux.

Cette nomination peu politique a surpris les intimes du parti. Mais la machine gouvernementale, qui craint toujours l'atterrissage de décideurs « politiques » désireux avant tout de placer leurs hommes

— et femmes — dans tous les postes-clés, a plutôt poussé un soupir de soulagement.

Dans les milieux libéraux, la réaction à l'arrivée de M. Crête a été partagée. « Cela passe très mal chez les vieux organisateurs », confia un apparatchik du PLQ, vétéran des années où certains sous-ministres « colorés » faisaient la pluie et le beau temps dans l'attribution des contrats gouvernementaux.

La deuxième nomination, celle d'André Dicaire au poste névralgique de secrétaire général du gouvernement, le patron de tous les fonctionnaires, a eu elle aussi l'effet d'un cadeau pascal pour les mandarins de la fonction publique.

Clairement, Jean Charest n'aurait pu choisir un patron plus respecté dans l'ensemble de la haute fonction publique

## La dépendance

Loin de Québec, le débat sur l'indépendance de l'administration et du pouvoir politique peut paraître bien théorique. Mais il l'est moins pour un sous-ministre condamné à recevoir la kyrielle des « copains » de son patron. Invariablement, ils arrivent avec, sous le bras, un projet à faire financer. Avec l'arrivée de ces deux mandarins, le signal est donné : l'indépendance de la fonction publique atteint un niveau inconnu depuis longtemps.

Mais pour bien des libéraux qui se délectaient déjà des avantages du pouvoir, l'arrivée du tandem Crête-Dicaire était une bien mauvaise nouvelle.

Jean Charest a-t-il voulu éviter les écueils rencontrés par Brian Mulroney à Ottawa ? Le règne du leader conservateur qui a apporté des changements historiques comme la TPS, la réforme fiscale et le libre-échange, est passé à l'histoire comme l'apogée du favoritisme.

Plus profondément encore, ces choix découlent d'une épreuve de force entre des courants distincts au sein même du PLQ. Le premier courant est représenté par Raymond Garneau, l'ancien ministre de Robert Bourassa, Luc Bastien, son conseiller de la première heure, et, dans une certaine mesure, Ronald Poupart, le chef de cabinet devenu subitement cette semaine « conseiller spécial ».

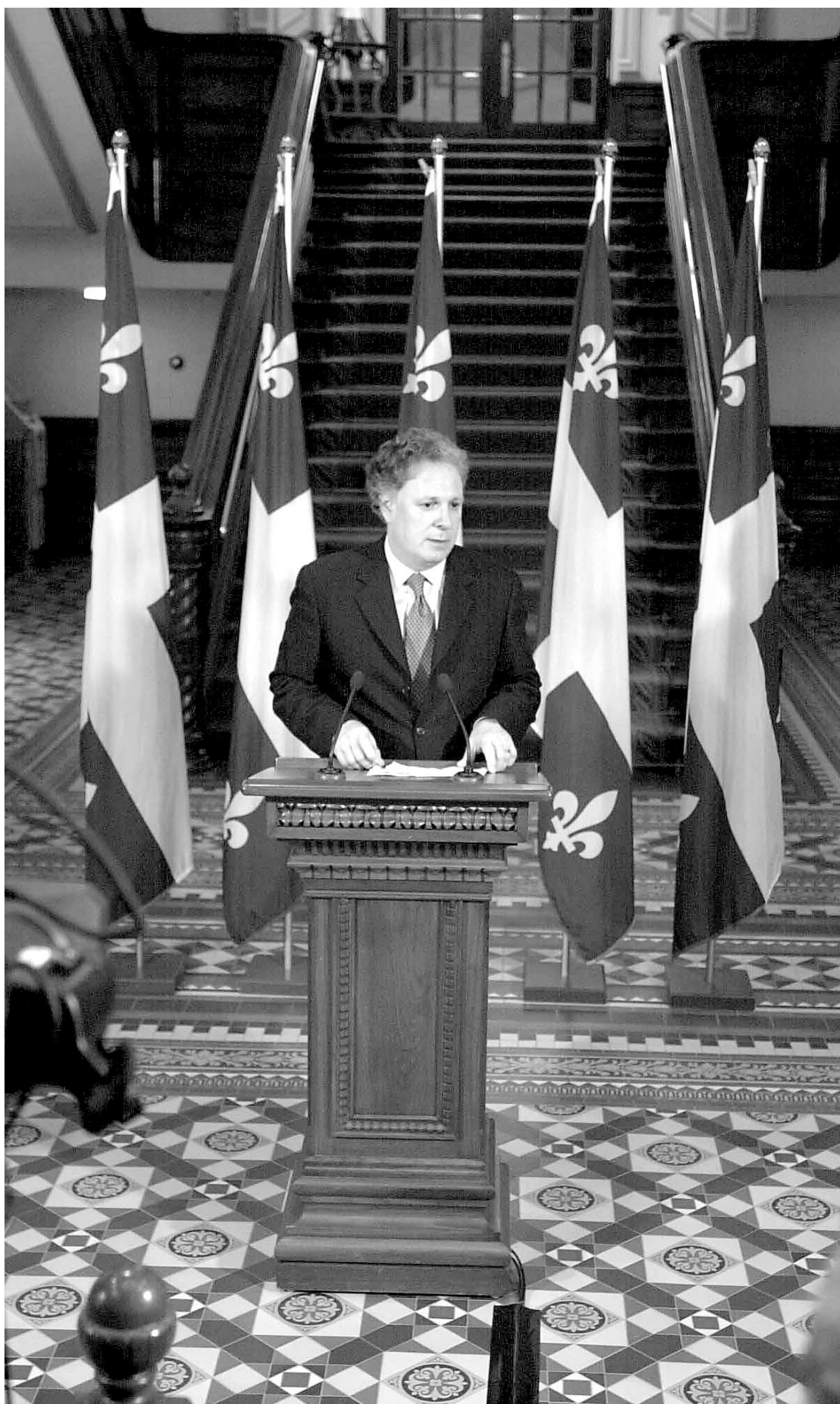
Même si M. Poupart habite Laval, le groupe est dépeint souvent comme la « gang de Québec », des gens qui, pendant des années, ont eu comme appui Marc-Yvan Côté, le ministre organisateur qui s'était rangé derrière Robert Bourassa au leadership de 1983.

Ils ne sont pas tout à fait du même club que les Raymond Bourcher, Pierre Bibeau, Mario Bertrand ou, surtout, Daniel Johnson, promu lui aussi membre du « comité de transition » de Jean Charest.

Bien sûr, ce n'est pas la guerre, mais chaque groupe tente d'exercer son influence, de monopoliser « l'oreille du chef ». Cette fois, c'est clairement le second groupe qui l'a emporté. Quand Raymond Garneau lui a téléphoné la première fois, quelques jours avant le débat télévisé des chefs, André Dicaire s'est rendu compte qu'il ne connaissait personne dans le groupe d'experts de la transition, sauf Daniel Johnson, dont il avait été longtemps sous-ministre au Trésor.

Mais André Dicaire a aussi été le sous-ministre de la Santé qui a préparé la réforme de Marc-Yvan Côté au début des années 90. Il faisait consensus dans les deux camps.

La photo du nouveau Conseil des ministres le 29 avril témoignera de la même tension entre les courants au sein du PLQ. Adversaire des clans Bourassa et Johnson en 1983, Pierre Paradis n'aura pro-



Si, dès le lendemain du scrutin, Jean Charest semblait bien préparé à ses nouvelles fonctions, les choses ont paru passablement plus improvisées par la suite.



Daniel Johnson

blement pas son premier choix, le Trésor. Toujours choyée par M. Johnson et amie de Jean Charest, Monique Gagnon-Tremblay devrait avoir le poste convoité de présidente de l'Assemblée nationale.

On s'attend à ce que M. Charest nomme ceux qui lui ont fait confiance. Le néophyte Philippe Couillard à la Santé, Yves Séguin aux Finances, Michel Audet à l'Industrie, Michèle Courchesne à la Culture.

Le ministère de l'Éducation pourrait aller à Pierre Reid, et Jacques Dupuis a, dit-on, une longueur d'avance pour la Sécurité publique et peut-être même la Justice, que plusieurs destinent à Marc Bellemare. Car Jean Charest devra récompenser la région de Québec qui est passée du bleu au rouge lundi soir. Sam Hamad, un homme d'affaires, devrait aussi en bénéficier. On fera aussi entrer au Conseil Line Beauchamp, qui a un profil social, mais qui connaît aussi l'environnement.

Mais Jean Charest compte aussi sur un autre cercle de conseillers,



André Dicaire

dont les libéraux bon teint se méfient comme la peste : les conservateurs venus d'Ottawa. Parmi eux on retrouve Mario Lavoie, responsable de la recherche dans l'opposition, Christian Lessard et Denis Roy deux autres « bleus », et, plus récemment Michel Guitard, ancien apparatchik conservateur passé par la suite chez Everest, la firme de communications issue de Sherbrooke qui, l'an passé, avait défrayé la chronique dans le scandale des commandites.

## Improvisation

Si dès le lendemain du scrutin Jean Charest semblait bien préparé à ses nouvelles fonctions, les choses ont paru passablement plus improvisées par la suite. Le chef libéral n'avait pas la moindre idée du salaire de son nouveau bras droit. Il a déclaré que M. Crête avait le même traitement qu'à Loto-Québec, 237 000 \$, alors que depuis plusieurs mois, il avait vu son salaire ramené à 177 000 \$, ce qui reste plus élevé que le salaire de son patron.



Michel Crête

Le lendemain, M. Charest a laissé planer pas mal de confusion sur sa volonté de faire adopter, avant l'ajournement de juin, le fort controversé projet de loi autorisant les « défusions » municipales. En fait, au sein du groupe de transition, on ne semble pas avoir trouvé encore la solution qui permettra au jeune gouvernement de s'en tirer sans trop de dommages à l'Assemblée nationale.

En revanche, on est beaucoup plus avancé sur les finances publiques. On savait avant même les élections de lundi que les chiffres du dernier budget de M<sup>me</sup> Marois pourraient être « réinterprétés ». Comme l'avaient fait les péquistes en 1994, les libéraux vont eux aussi découvrir pour plus de deux milliards de « squelettes » dans les placards du gouvernement Landry. Reste à savoir jusqu'où André Dicaire, le gestionnaire indépendant, acceptera qu'on « réinterprète » les chiffres produits par « son » ministère des Finances il y a à peine un mois.

# DES OH! ET DES BAH!

La rubrique qui voit et entend tout

## WASHINGTON Parole de président

«La conquête sera cette année une simple promenade». Même si cette phrase vous dit quelque chose, non, ce n'est pas Donald Rumsfeld à la veille de l'invasion de l'Irak qui a dit ça, mais bel et bien Thomas Jefferson, troisième président des États-Unis, dans une lettre datée de 1812. Il s'était lourdement trompé dans ses prédictions : la guerre avec le Canada a duré trois ans et les Américains y avaient essuyé des pertes importantes.

## NEW YORK Monica est de retour



L'ancienne maîtresse de l'ex-président américain Bill Clinton revient dans l'actualité comme animatrice d'un jeu télévisé intitulé *Mr. Personality*, qui permettra à des femmes à la recherche de l'âme sœur de choisir leur prince charmant sans le voir — en se contentant de soupeser les qualités de son âme. Au lieu d'animer l'émission, n'aimeriez-vous pas mieux y tenir le rôle de concurrente? Lui a demandé un journaliste malicieux. «Vous savez, j'ai déjà eu mon reality show», lui a rétorqué la célèbre Monica, qui a peut-être perdu un président, mais qui a conservé un joli sens de la répartie. Et un savoir-faire de mariéeuse?

## SHERBROOKE Réconciliation post-électorale à Sherbrooke?

La famille libérale dans Sherbrooke, on le sait, a été mise à rude épreuve au cours de la campagne électorale, quelques rouges décidant de tourner le dos à Jean Charest. Lundi soir, à l'hôtel Delta, plusieurs «déserteurs» étaient de retour pour célébrer l'élection du héros local. «Tiens, tiens, y'a pas mal de monde icitte à soir qu'on avait pas vu depuis longtemps», a lancé, le regard oblique, Robert Martimbeau, organisateur pour Jean Charest dans les huit circonscriptions de l'Estrie. Ah, l'odeur de la victoire, y'a rien comme ça pour anesthésier les vieilles querelles...

## OTTAWA Décision difficile

Dans la foulée de la victoire des libéraux de Jean Charest aux élections, le ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, a confirmé cette semaine qu'il réfléchissait à son avenir politique à Ottawa. Le bras droit de Jean Chrétien dans le dossier de l'unité nationale tient à terminer son mandat comme député de Saint-Laurent—Cartierville. Mais plusieurs de ses collègues libéraux du Québec qui appuient Paul Martin dans la course à la succession de Jean Chrétien aimeraient bien prendre la décision à sa place. Ils souhaitent qu'il tire sa révérence.

## EN HAUSSE... EN BAISSÉ



### BAGDAD > AHMED CHALABI

Le célèbre opposant irakien, exilé depuis 45 ans, est rentré au bercail cette semaine. Même s'il n'a pas mis les pieds à Bagdad depuis près d'un demi-siècle, il pourrait jouer un rôle clé dans le prochain gouvernement irakien.



### ÉTATS-UNIS > CARL LEWIS

Il avait remporté la médaille d'or aux Jeux olympiques de Séoul, l'arrachant au coureur canadien Ben Johnson, reconnu coupable de dopage. On vient d'apprendre que Lewis n'avait pas mérité sa médaille lui non plus.

## ILS ONT DIT :

«Je suis allé porter mon rapport d'impôt.»

— Guy Julien, le ministre — défait — du Revenu, en réponse à la question d'une journaliste qui lui demandait ce qu'il avait fait au lendemain du 14 avril.

«La pneumonie atypique fait mal aux lignes aériennes tout autant que la guerre, mais malheureusement, on ne peut pas la bombardier.»

— E. Han Kim, professeur d'économie à l'Université du Michigan

«Notre nouveau paradigme semble dire ce qui suit : quelque chose de terrible nous est arrivé le 11 septembre et cela nous donne le droit d'exiger qu'à l'avenir, le monde entier soit d'accord avec nous.»

— L'ancien président des États-Unis Bill Clinton

Collaborateurs et sources: Pascale Breton, Denis Lessard, Joël-Denis Bellavance, Gilles Toupin, Louis-Bernard Robitaille, Vincent Marissal, Newsweek, AFP.

## PARIS Best-seller, mode d'emploi

Le philosophe — et par ailleurs ministre de l'Éducation français — Luc Ferry était déjà un auteur comblé par le succès public. Son dernier ouvrage, *Qu'est-ce qu'une vie réussie?*, publié en octobre, quatre mois après son entrée au gouvernement, a dépassé les 150 000 exemplaires. Cette fois, cet essayiste à la mode, réputé pour son élégance vestimentaire et une coiffure mi-longue très étudiée, a décidé de pulvériser les records atteints par Harry Potter. On sait déjà que sa *Lettre à tous ceux qui aiment l'école* (181 pages, Éd. Odile Jacob) se vendra au moins à 820 000 exemplaires. Pour la bonne raison que tous les enseignants du pays recevront personnellement l'opuscule de leur dandy de ministre. Une opération financée par le ministère de l'Éducation au coût de 900 000 euros... et qui suscite quelques polémiques et ricanements dans le monde politique.

Bien sûr, les prédécesseurs de Ferry avaient déjà financé des campagnes d'information bien plus coûteuses. Mais c'est la première fois que des budgets sont mis à contribution pour faire la promotion d'un auteur. Déjà sous haute surveillance de la part de l'Élysée, qui le jugeait, malgré ses qualités intellectuelles et oratoires, un peu trop mondain pour la fonction, Luc Ferry a choisi une manière périlleuse de faire de nouveau parler de lui.



Luc Ferry

## QUÉBEC Oops...

Le chef libéral Jean Charest avait bien retenu son mantra pendant la campagne électorale, martelant chaque jour devant ses militants que la priorité d'un gouvernement libéral allait être la santé alors que celle d'un gouvernement péquiste serait la souveraineté. Dans son discours de victoire, lundi soir, le nouveau premier ministre élu a cependant bien fait rire ses militants réunis à Sherbrooke en commettant un lapsus. «La première priorité d'un gouvernement du Parti québécois... euh, du Parti libéral», a lancé M. Charest dans un éclat de rire, ajoutant aussitôt «trop tard, les poles sont fermés».

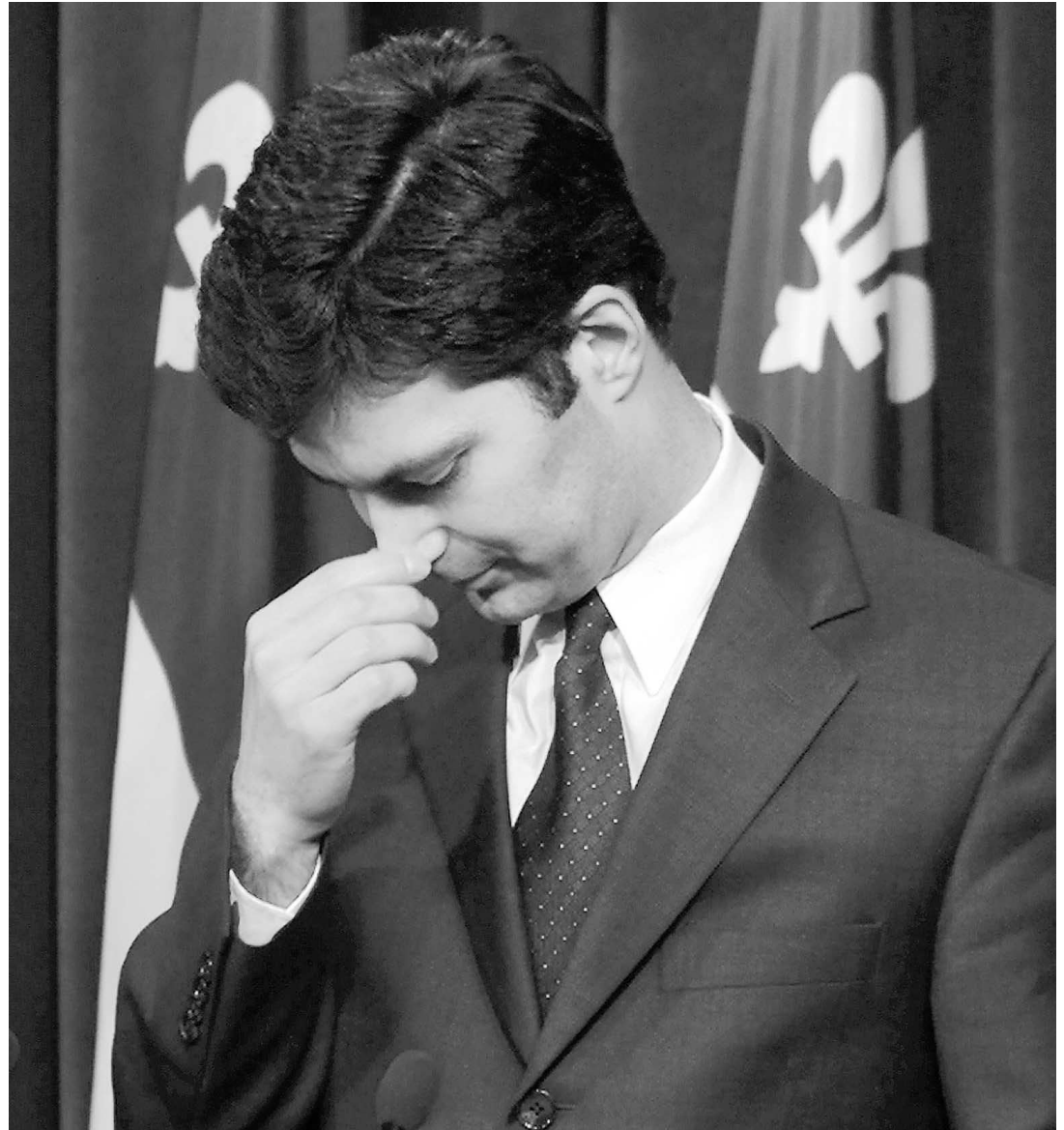


Photo PC

Mercredi dernier, lors de son bilan, Mario Dumont s'est consolé en rappelant, la mine sombre, que l'ADQ a tout de même reçu l'appui d'un électeur sur cinq aux dernières élections.

# Comme le dit son slogan, l'ADQ verra l'avenir «autrement»



KARIM BENESSAÏEH

kbenessa@lapresse.ca

Faut-il pleurer, faut-il en rire?

Nombreux sont les adéquistes qui pourraient aujourd'hui fredonner la chanson de Jean Ferrat, tant les résultats des élections de lundi sont déconcertants. Lors de son traditionnel bilan de campagne, le chef du parti, Mario Dumont, l'a illustré à merveille : la mine sombre, il a cependant rappelé que l'ADQ avait tout de même reçu l'appui d'un électeur sur cinq.

Le message a été clair : pour M. Dumont et son jeune parti, l'aventure continue. « Il y a des électeurs qui attendent de nous qu'on les représente, qu'on leur donne une voix. Et c'est ce qu'on a l'intention de faire. »

Les adéquistes interrogés sont unanimes à prédire un grand ménage dans le parti. D'abord au chapitre des idées, auxquelles on reconnaît que les Québécois ont fait la sourde oreille le 14 avril. « Tout est sur la table, précise Guy Laforest, président de l'ADQ et candidat défait dans Louis-Hébert. On doit clairement entamer une réflexion lucide et sincère sur notre positionnement. » Pourrait-on remettre en question le sacrosaint refus de s'afficher souverainiste ou fédéraliste? « C'est vous qui le formulez ainsi. Ce que je peux dire, c'est que tout est sur la table. » C'est la condition *sine qua non* pour que l'ADQ soit au rendez-vous aux prochaines élections générales, annonce-t-il. « C'est à nous de faire en sorte que le parti soit là à ce moment-là et pour ça, nous devons procéder à un bilan lucide et sans complaisance. »

### À moitié plein ou à moitié vide?

Le premier bilan, bien entendu, concerne l'interprétation des résultats électoraux. Alors, faut-il pleurer ou en rire? D'un côté, l'Action démocratique du Québec a été le seul parti à recevoir plus de voix qu'en 1998. Il y avait un seul député cette année-là, on en a fait élire quatre cette semaine. Pour la première fois, on a joué avec un certain succès dans la cour des grands en tenant une campagne électorale pratiquement sans bavures. En moins d'un an, on a réussi à former et à présenter une équipe somme toute solide, regroupant notamment les Joëlle Lescop, Diane Bellemare, Hubert Meilleur, Marie Grégoire et Pierre Bourque.

Mais d'un autre côté, tous ces candidats de prestige, sans exception, ont été battus. On est passé de cinq députés adéquistes à quatre. Outre le chef, les trois rescapés adéquistes, bien que solidement implantés dans leur communauté, sont de purs inconnus sur la scène nationale. Malgré la hausse notable des voix, on n'a pas franchi le seuil magique des 20 % de l'électorat, qui aurait garanti à l'ADQ la reconnaissance comme groupe parlementaire, avec les budgets alléchants qui y sont rattachés.

Enfin, 43 % des candidats adéquistes n'auront pas droit au remboursement de la moitié de leurs dépenses électorales, n'ayant pas obtenu les 15 % de voix nécessaires. Les finances du jeune parti, déjà mal en point, vont de toute évidence en pâtir. Sur ce dernier point crucial, Mario Dumont a déjà prévenu cette semaine que les dettes seraient

toutes à la charge des associations de circonscription. « Les campagnes se font comté par comté, les comtés sont responsables de leurs affaires. Si jamais un comté a dépensé plus que ses revenus ou n'obtient pas son remboursement, c'est à lui de faire les activités de financement pour se rembourser. Mais ça, ce n'est rien d'exceptionnel. »

Cela dit, l'endettement de l'ADQ n'est pas « en dehors des normes », a soutenu le chef. « Tous les partis au lendemain des élections terminent avec un certain endettement. Dans notre cas, on a été quand même prudent en dans les campagnes. Ça ne sera rien en dehors des normes habituelles dans pareilles circonstances. »

### Équipe à rebâtir

Bâtie dans la foulée des sondages enivrants des 12 derniers mois, l'équipe de candidats de l'ADQ sera vraisemblablement à refaire en bonne partie. « Ça a été une année folle, un phénomène probablement unique dans les annales de la démocratie, estime Guy Laforest. Le rythme auquel notre chef s'est démené et où on a formé notre équipe, ça n'avait aucun sens. » En un an, souligne-t-il, il a fallu intégrer 40 000 nouveaux membres, structurer le fonctionnement du parti et compléter le programme. « C'était trop compte tenu de nos ressources », avoue le président du parti. Un des candidats-vedettes battus, l'économiste Diane Bellemare, fait partie de ceux qui ne ferment pas la porte à une deuxième tentative. Elle assure avoir trouvé sa première expérience en politique « intéressante ».

« Je ne suis pas amère, pas du tout. J'ai bien aimé ça ! Il y a quelque chose qui vient me chercher là-dedans. J'ai enseigné longtemps et il y a un petit côté pédagogique à faire campagne, à vendre nos idées et à essayer de les développer. » L'année « folle » qui vient de s'écouler aura cependant permis au jeune parti d'avoir des assises inespérées dans des dizaines de circonscriptions où il était absent en 1998. Pour Jacques Gauthier, président du comité électoral des dernières élections, c'est sans contester la grande réussite des 12 derniers mois. « Il est très clair

qu'on a un parti d'une ampleur que nous n'avions pas auparavant. En 1998, on avait une certaine machine, on avait beaucoup de bons candidats, mais on peut dire qu'en 2003, on a une machine à la grandeur du territoire. J'ai été extrêmement fier de voir à quel point les gens qui portent nos couleurs sont des gens de qualité. »

### Sa place à l'Assemblée

Les adéquistes ne s'en cachent pas, leurs troupes sont épuisées et n'avaient probablement plus l'énergie nécessaire pour se lancer dans une campagne électorale. Rien d'étonnant donc à ce que le parti accorde près d'un mois de congé à ses organisateurs, qui ont rendez-vous le 9 mai prochain pour une réunion du conseil. À court terme, Mario Dumont devra se battre pour que son parti hérite tout de même des avantages consentis aux groupes parlementaires à l'Assemblée nationale, même s'il ne remplit pas formellement les conditions. Mercredi, le jeune chef s'est montré confiant d'en arriver à une entente à ce chapitre, d'autant plus que son parti a frôlé les 20 % de voix. « Dans les cas d'une pareille proximité dans le passé, il y avait eu reconnaissance comme groupe parlementaire — je pense que c'était l'Union nationale. Mais M. Charest a dit dans les derniers jours qu'il voulait être le premier ministre de tous les Québécois. Alors il aura l'occasion d'agir en conséquence. »

«C'est à nous de faire en sorte que le parti soit là aux prochaines élections et pour ça, nous devons procéder à un bilan lucide et sans complaisance.»



Photo AP

Dans cette guerre, les États-Unis ont démontré non seulement la puissance, mais aussi la souplesse de leur appareil militaire, de même que la discipline des hommes et des femmes qui y servent. Devant l'ampleur et la complexité de l'opération, les experts s'entendent pour dire que les dérapages ont été, tout compte fait, peu nombreux.

# Bagdad tombe, les questions restent



DANIEL LEMAY

*Rarement une offensive militaire a-t-elle atteint son but avec une telle*

*rapidité. Pourtant, la victoire américano-britannique en Irak laisse un goût amer. Et risque d'allumer de nouveaux foyers de conflit. Notre chroniqueur trace un bilan de cette guerre.*

L'objectif premier, le seul qui pouvait trouver une certaine base légale pour justifier une offensive contre Bagdad, était de trouver et de détruire les armes de destruction massive (ADM) que l'Irak était supposé posséder et que les Américains cherchent toujours.

Ces armes mettaient en danger, selon Washington, « la sécurité des États-Unis, de leurs alliés et amis et du monde libre en général ». Pas tant par la menace d'une action directe de l'Irak, mais par celle d'éléments terroristes liés au réseau Al-Qaeda à qui le membre numéro un du fameux « axe du mal » aurait pu fournir cet arsenal pour usage « hors frontières ». « L'inaction, disait George W. Bush, n'est pas envisageable. »

Cet objectif s'inscrivait dans la foulée de la « guerre au terrorisme » déclarée en réponse aux attaques du 11 septembre 2001 sur New York et Washington. Première cible : Kaboul et le régime des talibans, principal refuge de la nébuleuse Al-Qaeda et de son « parain », Oussama ben Laden.

Au départ, le « changement de régime » était décrit comme « une bonne chose qui pouvait arriver à l'Irak et au reste du monde ». Puis, à mesure que grossissait le dispositif militaire américano-britannique dans le Golfe et que s'accumulaient les fouilles infructueuses des inspecteurs de l'ONU, le « changement de régime » a finalement accédé au statut d'objectif principal : « Saddam Hussein doit partir ».

## Campagne éclair

L'armée américaine est entrée dans Bagdad dans la troisième semaine d'une campagne qui aura duré moins d'un mois. Jamais, dans l'histoire de la guerre, une armée n'a avancé à une telle vitesse en territoire ennemi. Jamais une opération mixte — forces terrestres et aériennes — n'a atteint ce degré de cohésion.

La campagne aérienne a été élaborée à partir de la doctrine dite des effets (*effects based doctrine*), qui allie le renseignement, le ciblage et l'armement de précision dans l'attaque des points névralgiques de l'infrastructure ennemie, particulièrement les installations de commandement et de contrôle (réseaux de communications, systèmes de radar, etc.). En 1991, l'aviation alliée avait bombardé l'Irak pendant

43 jours avant que l'infanterie et les blindés n'y entrent ; cette fois, les attaques aérienne et terrestre ont été menées en même temps. Il faut toutefois se rappeler que les cibles militaires dans les zones d'exclusion aérienne — au nord du 36<sup>e</sup> parallèle et au sud du 33<sup>e</sup> — avaient été « ramollies » par d'incessants bombardements depuis 1998.

Depuis le 19 mars, l'aviation américano-britannique a accumulé 41 000 sorties au nombre desquelles 15 500 pour des missions d'attaque. Plus de 27 000 bombes ont été larguées, dont 70 % étaient guidées. Cette proportion était de

moins de 10 % dans la première guerre du Golfe où l'aviation avait fait 120 000 sorties, dont 40 000 pour des attaques ayant mené au largage de 265 000 bombes sur l'Irak.

## Rumsfeld contre Powell

Fortement critiquée au début de la campagne, la nouvelle doctrine militaire américaine, prônée par le secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, semble avoir triomphé. Cette doctrine fait appel à des forces terrestres moins nombreuses, mais plus légères et mobiles, avec un potentiel destructeur accru par la technologie des communications et de l'armement et la totale domination de l'espace aérien par l'aviation et l'aéronavale américaines.

En Irak, le front nord devait être l'affaire de la 4<sup>e</sup> division d'infanterie, la « division numérique », la plus moderne de l'armée américaine ; le refus de la Turquie de la laisser transiter par son territoire a obligé le Pentagone à s'en remettre à un régiment aéroporté (venu d'Italie) et à de petites équipes de forces spéciales qui, ayant pris contact avec les combattants kurdes, se sont appliqués à leur rôle de contrôleurs aériens avancés, pour diriger les attaques des F-14, F-18 et B-52 sur les défenses irakiennes, vite abandonnées.

Jusqu'à la campagne afghane, le Pentagone avait basé ses plans sur

## Et les armes chimiques ?

Depuis le début de la guerre en Irak, les découvertes de produits chimiques ressemblant à des armes de destruction massive (ADM) ou ayant pu servir à la fabrication de telles armes se sont toutes révélées de fausses alarmes. La Maison-Blanche et le Pentagone soutiennent que ces armes existent et qu'elles finiront par être découvertes.

ADM supposée	Date	Lieu	Résultat des tests / enquêtes
Arme chimique indéterminée	22 mars	Najaf	Aucune suite.
Ricine (gaz toxique proscrit)	29 mars	Sargat	On a trouvé la « recette » et l'équipement de fabrication mais aucune toxine.
Tabun (gaz neurotoxique)	4 avril	Al-Oa Oua	La poudre était un explosif conventionnel.
Agents neurotoxiques	6 avril	Kerbela	CN, un gaz employé pour la maîtrise des foules
Traces de sarin/gaz moutarde	7 avril	Hindiya	Pesticide
20 missiles armés au sarin ou au gaz moutarde	7 avril	Bagdad	Aucune suite
Substances radioactives	10 avril	Tuwaitha (Bagdad)	Stock d'uranium de faible teneur dont l'Agence atomique internationale connaissait l'existence.
Onze laboratoires mobiles	14 avril	Kerbela	Il ne s'agissait pas de labos ; les Irakiens peuvent avoir enterré des conteneurs pour les soustraire aux bombardements.

Source : USA Today

la « doctrine Powell », nommée d'après l'ancien chef d'état-major interarmes et maintenant secrétaire d'État, Colin Powell, qui commandait l'envoi d'une force d'une supériorité écrasante dans toute campagne de nature conventionnelle. Plusieurs critiques ont déjà souligné que, si les Américains avaient eu plus de « bottes sur le terrain », cette guerre aurait duré encore moins longtemps et sa conclusion n'aurait pas mené au pillage et au chaos que connaissent les villes irakiennes depuis 10 jours.

Quoi qu'il en soit, les États-Unis ont démontré non seulement la puissance, mais aussi la souplesse de leur appareil militaire, de même que la discipline des hommes et des femmes qui y servent. Devant l'ampleur et la complexité de l'opération, les experts s'entendent pour dire que les dérapages ont été, tout compte fait, peu nombreux.

Les historiens, toutefois, mettront des années à expliquer le peu de résistance de l'armée irakienne et, surtout, de la Garde républicaine, une « élite » qui n'a pas été à la hauteur de sa réputation. La campagne « Choc et Stupeur », dont on attendait des résultats immédiats, a probablement atteint le même objectif mais de façon graduelle. Quant à la stratégie irakienne d'attirer l'ennemi dans les villes au lieu d'aller à sa rencontre, elle aura eu des résultats désastreux : « Tactique du XX<sup>e</sup> siècle contre technologie du XXI<sup>e</sup> : la technologie a gagné », a dit l'historien militaire John Keegan.

## Et maintenant...

Saddam Hussein est tombé et, avec lui, un des régimes les plus violemment répressifs de l'histoire. Peu le regretteront. Qu'en sera-t-il maintenant de l'Irak « libéré » et livré aux haines millénaires entre chiites et sunnites, entre Kurdes et arabes, et, plus généralement, à l'antagonisme grandissant entre les États-Unis et l'Islam ?

Au nord, les Kurdes, armés, réclament un État fédéral qui leur permettra de conserver l'autonomie que leur conférait le parapluie américain. Au centre, la minorité sunnite, dépossédée du pouvoir absolu de l'ère Saddam, appréhende des jours sombres même si de nombreux acteurs de l'ancien appareil se retrouveront, peut-être temporairement, dans le nouveau. À Bagdad et dans le Sud, les imams de la majorité chiite, longtemps réprimée et exclue du pouvoir, prennent le contrôle des communautés.

« Un homme, une voix... » Si les États-Unis laissent jouer le principe de cette démocratie qu'ils ont l'ambition d'exporter, l'Irak deviendra une république islamique. À l'image de l'Iran voisin.

Est-ce bien ce que l'on cherche ?

# Morts par milliers

DANIEL LEMAY

EN DATE d'hier, 157 militaires de la coalition avaient été tués au cours de la campagne irakienne : 126 Américains et 31 Britanniques. Le Pentagone rapporte aussi 495 blessés dans ses rangs, tandis que le ministère de la Défense de Grande-Bretagne n'a publié aucune statistique à ce sujet.

Ce sont là les seuls chiffres précis sur le coût humain de cette guerre dont on sait par ailleurs qu'elle a coûté aux États-Unis, depuis un mois, 20 milliards de dollars.

Du côté irakien, le bilan des victimes est impossible à cerner. Les Américains ont dit avoir tué 3000 soldats irakiens dans la seule poussée vers Bagdad. Il s'agit, comme l'explique le *Time*, d'une évaluation grossière, répondant davantage aux exigences de la propagande — on voulait décourager ce qui restait des forces irakiennes — qu'à celles de la vérité.

Citant des sources irakiennes « officielles », la chaîne arabe Abou Dhabi TV a rapporté de son côté que 1252 civils avaient été tués et 5103, blessés. L'effondrement de l'appareil étatique et la coutume islamique exigeant que les morts soient enterrés le plus vite possible laissent penser que



Photo AP

**Une mère tient dans ses bras son fils, Ali Mustafa, 5 ans, qui a été blessé quand une bombe-grappe égarée a soudainement explosé dans la cour de leur maison. Ses quatre autres garçons ont eux aussi subi des blessures dans cette explosion.**

l'on ne saura jamais précisément combien d'Irakiens ont perdu la vie dans cette guerre.

Ce qui est clair, c'est que ce bilan continue de s'alourdir. Blessures non soignées à cause du manque de médicaments et d'équipement, maladies dues à l'insalubrité causée par le manque d'eau et d'électricité, mines, grenades et autres obus qui n'ont pas explosé. Sans oublier les règlements de comptes de tous genres.

Au cours de la première guerre

du Golfe, 3500 civils irakiens avaient perdu la vie pendant les bombardements. Après la fin des combats, 14 000 autres sont morts de diverses maladies liées à l'insalubrité de l'eau et au manque d'hygiène général. Par ailleurs, 35 000 Irakiens, des chiites et des Kurdes en majorité, avaient été tués par la Garde républicaine et les services de sécurité de Saddam Hussein, envoyés au nord et au sud pour mater les rébellions qu'avaient encouragées les Américains.



La grande mosquée de Médine, ville sainte de l'Islam. Chaque année, des milliers de musulmans visitent les différents lieux de pèlerinage.

Photothèque La Presse ©

# Il n'y a pas de démocratie sans espoir



JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

*La démocratie est-elle soluble dans l'islam? Y a-t-il un espoir de voir le*

*monde arabe emprunter la voie de la démocratie? Abdou Filali-Ansary croit que oui, en rappelant que le chemin a rarement été facile pour tous ceux qui l'ont emprunté par le passé. À Londres, notre envoyé spécial l'a rencontré.*



Abdou Filali-Ansary, intellectuel marocain établi à Londres, croit qu'il faut redonner espoir au peuple arabe pour le voir emprunter le chemin de la démocratie. « Les musulmans sont des êtres humains comme tous les autres, dit-il, et il n'y a aucune raison qui les empêche de connaître la même évolution positive. »

qui ne sont pas conformes à ceux espérés par ceux qui font les calculs. J'espère qu'en empruntant les chemins de leur égoïsme, ceux qui sont intervenus déclenchent un processus qui donne aux peuples de la région, et pas seulement aux Irakiens, des perspectives de reprendre leur destin en main.

**Q** Est-ce à dire que vous croyez, à l'instar de certains dirigeants américains, que l'Irak puisse devenir un phare de la démocratie au Moyen-Orient ?

**R** Je pense qu'il y a message envoyé à tous les peuples de la région. Maintenant, les dictateurs vont se dire : « Attention, il y a ce gros méchant qui peut me taper dessus n'importe quand ». Et comme ils sont aussi coincés par leurs peuples, leur marge de manœuvre va peut-être s'amenuiser. Ils vont peut-être se dire qu'il faut lâcher du lest.

Je vois cette possibilité, tout en reconnaissant que les puissances, grandes et petites, agissent selon leurs intérêts. Ils font cette guerre maintenant, mais ils auraient très bien pu liquider ce régime 10 ans auparavant. Ça n'était pas leur intérêt à l'époque. Il leur semble maintenant, après le 11 septembre, qu'ils doivent éliminer à l'avance toutes les menaces potentielles.

**Q** Certains islamologues parlent d'un déclin de l'islamisme, alors même que l'on constate une certaine radicalisation, avec l'avènement de groupes comme Al-Qaeda. Qu'en pensez-vous ?

**R** Il me semble qu'à long terme, le déclin est certain. Mais pas à court terme. Il y a un flux et reflux, comme le disait l'anthropologue d'origine tchèque Ernest Gellner. L'idée n'est pas de lui, mais de Ibn Khaldun, un Maghrébin du XIV<sup>e</sup> siècle, l'idée que les sentiments religieux ou identitaires des sociétés humaines connaissent des vagues, des hauts et des bas, des moments de grâce et

d'autres de révolution ou d'écoeurément. Cette idée me paraît très valable.

Il y a un facteur très important qui s'ajoute au désespoir dont je parlais plus tôt. C'est le système éducatif et la façon dont les traditions savantes sont transmises et reproduites dans le contexte musulman. Les politiques éducatives adoptées dans les pays musulmans après les indépendances ont favorisé l'accès à ces traditions, autrefois réservées à des élites, tout en fermant l'accès aux outils critiques et aux approches théoriques modernes qui ont été développées dans les langues européennes. Ainsi ces politiques éducatives ont-elles en fait engendré et disséminé de nouvelles formes d'ignorance. Ça a contribué à rétrécir énormément l'horizon intellectuel de ces générations. Ça a donné des gens qui ne voient que le noir et le blanc et rien entre les deux. C'est ce qui explique les réactions extrêmes que nous avons. Il y a un immense besoin dans le domaine éducatif.

**A** lors que se prépare la transition vers un nouvel État irakien après la chute du régime dictatorial de Saddam Hussein, le débat sur la place de la démocratie dans les sociétés musulmanes devient soudainement d'une actualité brûlante.

Abdou Filali-Ansary, intellectuel marocain établi à Londres, réfléchit à cette question depuis plusieurs années, s'intéressant entre autres aux liens entre la religion musulmane, la démocratie et la laïcité. Se situant aux antipodes de la mouvance islamiste, il plaide pour la reconnaissance de l'autonomie de la sphère politique vis-à-vis de la religion et pour un renouveau démocratique du monde musulman.

Cofondateur de *Prologues* : revue maghrébine du livre, il anime l'Association pour le développement de la pensée musulmane contemporaine et est l'auteur de plusieurs livres sur l'islam, dont *L'islam est-il hostile à la laïcité ?* (Sindbad, 2002) et *Réformer l'islam ? Une introduction aux débats contemporains* (La Découverte), paru en février 2003. Pour lui, il ne fait aucun doute que la démocratie, « nouvelle religion implicite de l'humanité », a sa place dans le monde islamique.

M. Filali-Ansary dirige l'Institut d'études sur les civilisations musulmanes, établi l'an dernier dans la capitale britannique par l'Agha Khan, chef spirituel des chiites ismaélites. Fidèle à la volonté de son directeur de bâtir des ponts entre les communautés, l'institut s'adressera tant aux musulmans qu'aux non-musulmans et s'intéressera « aux productions intellectuelles, artistiques, institutionnelles (...) qui ont jalonné l'histoire des musulmans dans leur diversité géographique et culturelle ».

La Presse a rencontré M. Filali-Ansary à son bureau londonien.

**Q** L'islam est-il compatible avec la démocratie ?

**R** Je trouve que le fait de raisonner avec des catégories comme islam et démocratie ne fait pas avancer la discussion. Ces catégories elles-mêmes sont des constructions très artificielles qui cachent des diversités, des mouvements et des évolutions. Elles figent les dynamiques et se substituent à un examen direct du réel. Le message révélé est un héritage. Ce sont des textes sacrés offerts aux

hommes et il y a eu dans le passé et il y a encore des lectures plurielles. On ne peut pas enfermer cette grande religion dans l'une de ses interprétations, comme le voudraient les fondamentalistes et comme le veulent aussi certains orientalistes qui nous disent : « Vous êtes musulmans et donc déterminés par la religion. » Cela ne correspond à rien.

La démocratie est également un idéal et l'histoire a montré que plusieurs parcours et transitions peuvent y conduire. Et la manière de réaliser cet idéal de démocratie dans la vie concrète a été plutôt multiple et diverse.

**Q** N'empêche, un simple coup d'oeil aux régimes politiques en place au Moyen-Orient, par exemple, pourrait conduire un observateur à conclure que la fleur de la démocratie a de la difficulté à pousser en terre d'islam...

**R** Il est déjà arrivé pas très loin dans l'histoire qu'en raisonnant de cette manière, avec de grandes catégories abstraites, on se dise qu'il serait impossible de démocratiser telle ou telle région du monde. On l'a dit par exemple à propos de l'Espagne et du Portugal. Le jugement le plus accepté était qu'en Espagne, c'était le césaro-papisme, comme on l'appelait à l'époque, qui prédominait. « Ce sont des pays catholiques et donc il ne faut pas rêver, la démocratie n'arrivera jamais », disait-on. Pourtant, ça s'est produit. Ça a été la même chose avec l'Asie confucianiste. L'histoire s'est amusée à démentir ce genre de prévisions d'une façon très systématique. Les musulmans sont des êtres humains comme tous les autres et il n'y a aucune raison qui les empêchent de connaître la même évolution positive.

**Q** Alors que faudrait-il pour que la démocratie prenne pied en Irak et ailleurs dans le monde musulman ?

**R** Il me paraît intéressant de revenir sur ce que disait Tocqueville dans *De la démocratie en Amérique*. À l'époque (1835, ndlr), son propre pays, la France, n'avait pas encore complété sa propre transition démocratique. Il a identifié plusieurs choses qui existaient aux États-Unis, mais pas en France ou ailleurs dans la « vieille Europe » (rires). L'une d'entre elles était l'espoir. Du point de vue économique, il y avait aux États-Unis des hori-

zons ouverts pour toute la population. Tout le monde espérait un lendemain meilleur. Ce n'est pas le cas présentement dans la plupart des sociétés de musulmans, où d'importantes composantes de la population vivent dans des conditions de précarité matérielle et de misère intellectuelle inadmissibles de nos jours.

**Q** Entrevoyez-vous une évolution qui permettrait l'apparition de ces conditions essentielles à l'avènement de la démocratie ?

**R** Un tel changement pourrait survenir très rapidement. Les historiens disent que les premières démocraties sont apparues par hasard, qu'elles sont venues comme un sous-produit d'autres transformations : industrialisation, réforme religieuse, expansion coloniale... Tout ça a conduit à un nouvel équilibre entre les pouvoirs dans les sociétés européennes occidentales. La démocratie est venue sans qu'on la cherche. Aujourd'hui, nous sommes dans un moment historique où nous voulons démocratiser. La démocratie est déjà devenue une norme universelle. Même les fondamentalistes les plus intransigeants reconnaissent la démocratie comme la valeur ultime.

**Q** Vraiment ?

**R** C'est-à-dire qu'ils se positionnent par rapport à elle. Ils sont obligés, et se sentent obligés, de se justifier quand ils la refusent. Un philosophe marocain a dit, et j'aime bien cette phrase, que la démocratie est devenue la nouvelle religion implicite de l'humanité. Tout le monde y adhère et ceux qui la rejettent sont obligés de rendre des comptes, alors que les autres ne ressentent pas ce besoin. C'est la valeur par défaut, pour parler comme les informaticiens. C'est un grand pas. Tout le monde est convaincu qu'il faut le faire.

Maintenant, comment le faire ? Pour reprendre l'approche « toquevillienne », les populations musulmanes ont besoin d'espérance. L'immense majorité des jeunes dans ces pays, même avec la meilleure des formations, n'arrivent pas à trouver un emploi. L'absence d'horizon dans la vie, c'est dramatique. C'est ça qui entraîne beaucoup de jeunes vers le fondamentalisme, d'autant plus que ces populations sont exposées quotidiennement à des images télévisées où l'on montre des enfants et des jeunes soumis à une répression sauvage, tués souvent de sang-froid, dans des régions aussi diverses que la Palestine, la Tchétchénie, la Bosnie, l'Afghanistan, et qui ont en commun d'être musulmans. Il

n'est pas étonnant que l'islam soit devenu, en conséquence de ces faits et des conjonctures de politique internationale, le symbole d'une identité collective opprimée et humiliée.

**Q** Un des objectifs de la guerre en Irak était d'établir un régime démocratique dans le pays. Pensez-vous qu'on s'y est pris de la bonne façon - et que cet objectif pourra être atteint ?

**R** Je crois que l'idéal est noble, mais la manière est vraiment la plus inappropriée. Elle a créé des adversaires à l'entreprise elle-même. Elle est perçue comme une agression, une recolonisation. J'ai peur qu'à travers cela, on oublie l'essentiel, on soit renvoyé à nos sentiments nationalistes, que les Irakiens et les Arabes oublient qu'il y a là une occasion historique. Cela dit, ça a quand même aussi été une chance unique de se débarrasser d'une des dictatures les plus horribles que l'on ait connues, d'un totalitarisme qui est allé aussi loin qu'on pouvait l'imaginer dans l'arbitraire et les assassinats. Pour être cynique, c'est l'occasion à travers une recolonisation d'avoir une nouvelle indépendance, si je puis dire. Si on est sorti de la colonisation pour tomber dans la dictature et le despotisme, peut-être doit-on saisir cette chance qui permet de faire les choses d'une manière plus sage.

**Q** Croyez-vous à la pureté des intentions américaines en Irak ?

**R** Je crois que la politique internationale continue à obéir à des calculs d'intérêts nationaux. Quels que soient les principes qui sont affichés, je suis sûr qu'il y a des intérêts égoïstes qui sont à l'oeuvre quelque part. Mais je me souviens d'une expression de Hegel : la « ruse de la raison ». Peut-être qu'il y a une ruse de l'histoire, qui mène souvent à des résultats

# La Syrie dans la ligne de mire



LOUISE LEDUC

*Bagdad vient à peine de tomber que Washington dirige ses accusations vers un autre membre de « l'axe du mal » : la Syrie.*

*Menaces de sanctions, fermeture d'un oléoduc, refus ferme d'accepter des inspecteurs en Syrie : le ton monte entre les deux pays. Les États-Unis cherchent-ils à intimider Damas, pour sécuriser leur conquête de l'Irak ? Ou assiste-t-on à l'émergence d'un nouveau prétexte de guerre ?*

« Je crois que cette quatrième guerre mondiale sera considérablement plus longue que les deux premières. Reste à espérer qu'elle ne durera pas aussi longtemps que nos 40 et quelques années de guerre froide. »

La quatrième guerre mondiale, donc, et rien de moins, déclarait la semaine dernière James Woolsey, l'ex-directeur de la CIA pressenti un temps pour présider la reconstruction de l'Irak.

Et quelle est donc cette quatrième guerre mondiale ? Celle des États-Unis contre l'Irak, et bientôt contre les leaders religieux iraniens, contre les islamistes extrémistes, contre les « fascistes » syriens. Contre le terrorisme, partout.

Washington, déjà aux prises avec l'Irak et bien déterminé à mener Israël vers la paix, peut-elle sérieusement envisager une guerre contre la Syrie ?

Cherchant à calmer le jeu après avoir lui-même joint sa voix aux plus vives critiques contre la Syrie, le secrétaire d'État américain, Colin Powell déclarait mercredi qu'il n'y avait pas sur la table quelque plan de guerre contre quelque pays que ce soit. Pas même contre la Syrie, où il doit d'ailleurs se rendre bientôt.

Mais si un plan de guerre était effectivement sur la table, il se trouverait sans mal à Washington quelques faucons enivrés par la campagne irakienne fin prêts à appuyer une nouvelle offensive. Parmi ceux-là : Michael A. Leeden, académicien à la American Enterprise Institute et auteur du livre *La Guerre contre les maîtres de la terre*. « Personne dans mon entourage ne souhaite une guerre contre la Syrie, mais chacun reconnaît que nous

devons nous défendre contre le réseau qui nous a valu le 11 septembre, en 2001. Si nous les laissons faire, ils nous tueraient en Irak et en Afghanistan et prépareront d'autres attaques contre notre pays. »

Chose certaine, Damas semble en bonne voie de prendre dans « l'axe du mal » américain la place laissée vacante par Bagdad. Une position d'autant plus inconfortable que la Syrie s'est déjà mise à dos une bonne partie du monde arabe en votant étonnamment en faveur de la résolution 1441.

## Les zigzags syriens

Depuis un demi-siècle, la politique étrangère syrienne n'a pas toujours suivi la ligne droite.

C'est en 1947 qu'un Syrien, Michel Aflak, fonde le parti Baas. Pendant plus de 50 ans, jusqu'à la chute de Bagdad, c'est ce parti qui régnera aussi bien sur l'Irak que sur la Syrie, sans que ne se fasse l'unification arabe pourtant à portée de main.

C'est que la relation entre les deux pays frères tourne très tôt au vinaigre. Le parti Baas syrien se militarise, tandis que les baasistes irakiens se réclament des fondateurs civils du parti. La fracture sera telle, entre les deux pays, que la Syrie finira même par livrer des armes à l'Irak dans la guerre qui l'opposera à l'Irak.

Avec les États-Unis, rien ne va non plus. En 1983, un attentat suicide meurtrier contre les Américains est attribué à des chiïtes iraniens soutenus par la Syrie. La prise d'otages occidentaux orchestrée par le Hezbollah proche de la Syrie n'aide en rien.

Huit ans plus tard, mariage de raison. L'Irak envahit le Koweït et la Syrie se range dans le camp amé-

ricain. Damas tournera-t-elle le dos pour de bon à Bagdad ?

Elle n'en a pas les moyens. Étranglée économiquement, elle entreprend en 1997, en dépit des sanctions onusiennes, un commerce illicite de pétrole avec l'Irak. Bagdad a besoin de clients et la Syrie ne demande pas mieux que d'acheter à rabais un minimum de 150 000 barils par jour.

Surviennent les attentats terroristes du 11 septembre 2001. Le président syrien Bachar al-Assad envoie une très chaleureuse lettre de condoléances à la Maison-Blanche.

Qui ne l'amadoue guère. Pendant des mois, Washington exhortera la Syrie à rompre tout lien avec le Hezbollah, associé au terrorisme. Éminemment sympathique à la cause palestinienne défendue par le Hezbollah, le président syrien lui réitère au contraire son appui en juillet 2002 pour lui permettre « de mener des activités politiques et médiatiques assurant une représentation politique aux 400 000 Palestiniens vivant en Syrie ».

Cet appui renouvelé au Hezbollah, qui ne s'est pas démenti à ce jour, incommode plus que jamais Washington à l'heure où il souhaite jouer les médiateurs en Israël.

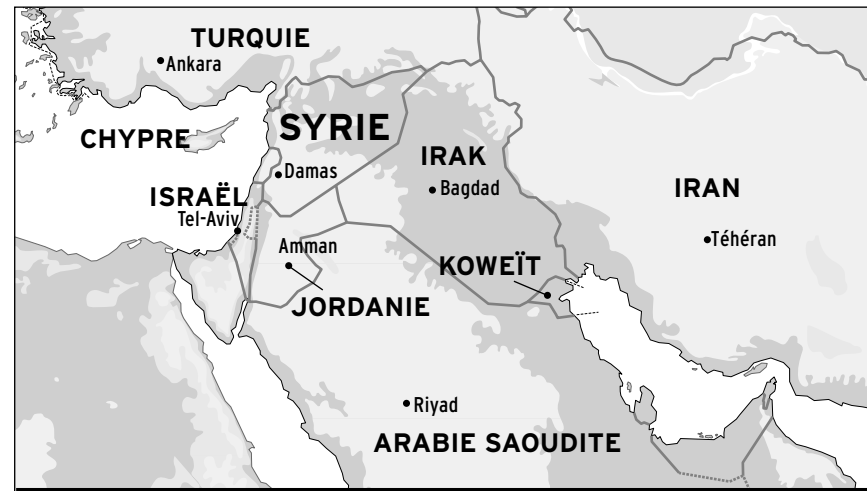
Le premier ministre israélien, Ariel Sharon, a d'ailleurs déjà proposé sa liste d'exigences aux Américains. Le démantèlement des systèmes de lance-roquettes déployés par le Hezbollah près de la frontière israélienne et l'expulsion du Hezbollah du Liban comptent parmi ses priorités.

« Je serais très surpris que l'on assiste à court terme à une guerre contre la Syrie, dit Nathan Brown, professeur de sciences politiques et de relations internationales à l'université George Washington. Forte



Photo Agence France-Presse ©

Un coup d'oeil sur Damas, la capitale de la Syrie.



de sa puissance militaire, l'administration Bush cherchera à intimider Damas. L'attaquer demanderait cependant un autre long débat à l'ONU dont Washington peut bien se passer... »

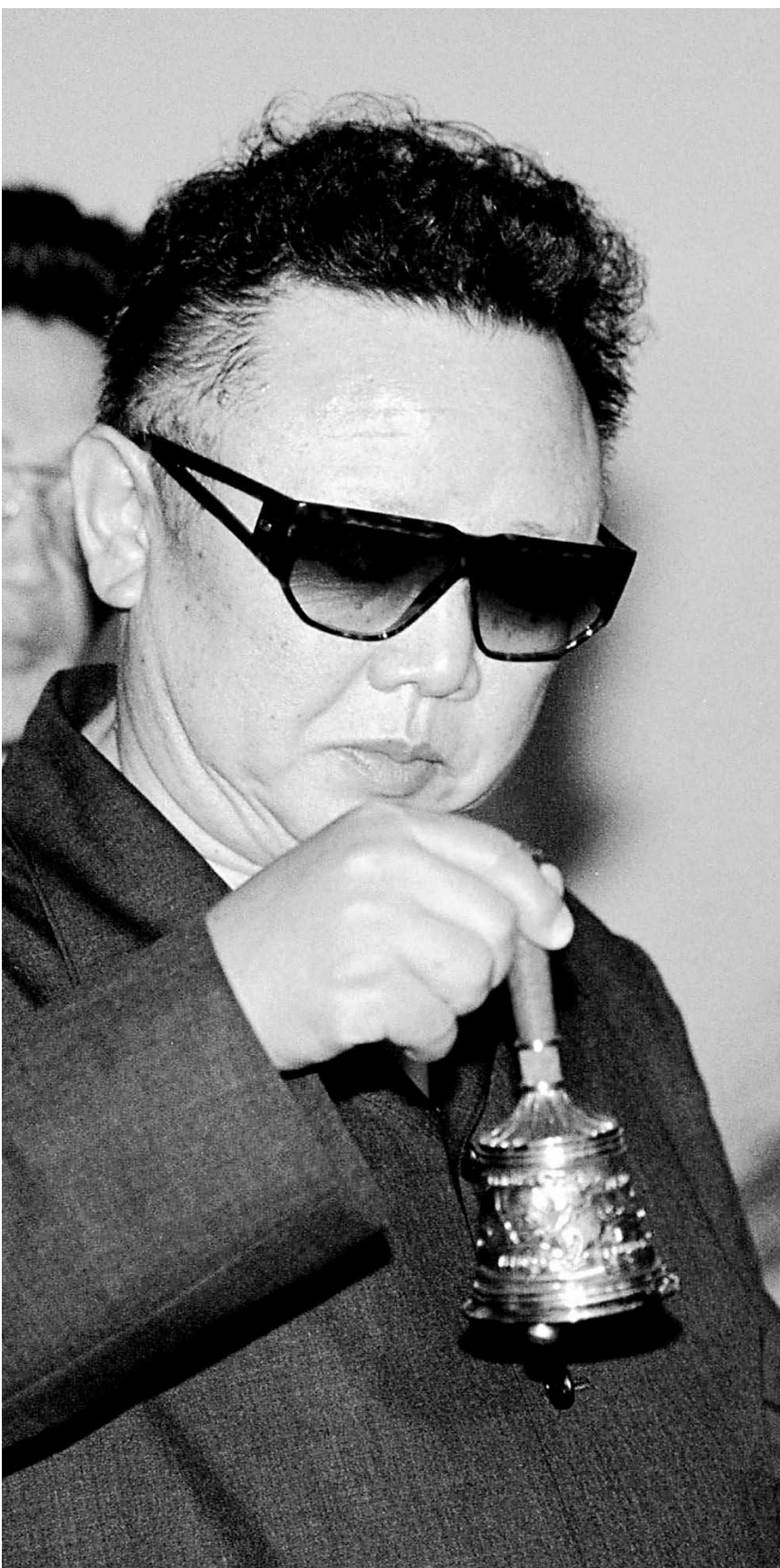
En fermant un pipeline utilisé pour les livraisons illégales de pétrole de l'Irak vers la Syrie, les États-Unis espèrent lui faire suffisamment mal — elle se trouve du coup privée d'un milliard de revenus annuels — pour qu'elle s'assagisse. « Financièrement, c'est effectivement un coup très dur porté à la Syrie qui n'a pas 56 moyens de se renflouer », faisait remarquer cette semaine Jon Alterman, spécialiste du Moyen-Orient au Centre d'études internationales et stratégiques de Washington.

À la campagne militaire, Washington pourrait continuer de préférer de telles frappes économiques.

Tout, sauf la guerre, qui, selon Philip Gordon, de l'Institut Brookings de Washington, serait trop coûteuse, aussi bien financièrement que politiquement pour un président en campagne électorale dans un an et demi.

« Les faucons qui se sentent prêts à se prendre une autre cible devraient se calmer et prendre une grande respiration, croit M. Gordon. Après tout, le plan de guerre du Pentagone ne dictait nullement aux marines de se diriger directement vers l'ouest après en avoir fini de Tikrit. »

# Corée du Nord : nouveau pied de nez à Washington



Le président de la Corée du Nord, Kim Jong-il, a fait entendre de nouveaux tintements de cloche dans sa « négociation » avec Washington.



MATHIEU PERREULT

*Tests de missiles, avions interceptés, traitement du plutonium : la dynastie stalinienne, figure de proue de « l'axe du mal », ne recule devant aucune provocation pour attirer l'attention du géant américain. Les négociations de Pékin auront-elles quand même lieu ?*

On attendait la nouvelle plus tôt. Hier matin, la Corée du Nord a annoncé qu'elle avait franchi une nouvelle étape vers l'arme nucléaire : le retraitement de barres de plutonium provenant d'un réacteur expérimental.

Cette annonce pourrait compromettre les négociations qui devaient avoir lieu entre la Corée du Nord et les États-Unis à Pékin, une rencontre réclamée depuis deux ans par les Nord-Coréens.

De nombreux analystes prévoient que la Corée du Nord entamerait le retraitement des barres durant les hostilités en Irak, pour profiter du fait que les États-Unis étaient occupés ailleurs. Fin février, la Corée du Nord a multiplié les provocations, rompant un moratoire sur les tests de missiles et interceptant un avion espion américain en ciels internationaux.

Une fois le retraitement terminé, il ne restera plus qu'à installer le plutonium dans des bombes. Les experts pensent qu'il y en aurait assez pour fabriquer deux ou trois bombes d'ici quelques mois. La Corée du Nord a aussi lancé un programme différent de bombes nucléaires, utilisant l'uranium enrichi, qui a été dévoilé cet automne par les États-Unis.

Le début du retraitement était considéré comme un seuil inacceptable pour les États-Unis, qui remettent en question leur décision d'aller à Pékin. Le communiqué nord-coréen d'hier évoque la guerre en Irak pour justifier la nécessité des armes nucléaires, mais plusieurs experts pensent qu'il ne s'agit que d'une tactique de négociation.

« Je ne pense pas que la Corée du Nord tienne mordicus à avoir des bombes nucléaires », relève Charles Armstrong, un spécialiste de l'Université Columbia qui vient de publier *The North Korean Revolution*. « Son objectif est d'avoir un pacte de non-agression, mais l'administration Bush a toujours insisté pour que la Corée du Nord démantèle d'abord son programme nucléaire. »

« Les mots qu'a choisis le président Bush sont très intéressants : il dit qu'il n'envahira pas la Corée du Nord, mais ne dit pas qu'il ne l'attaquera pas », explique M. Armstrong.

« Les négociations d'aujourd'hui permettent aux deux côtés de sauver la face : il s'agit en théorie de négociations à trois, ce qui permet aux États-Unis de dire qu'elles ne sont pas bilatérales et que la solution finale devra impliquer tous les pays de la région ; mais elles ont lieu chez un allié très proche des Nord-Coréens. »

Les faucons de l'administration Bush craignent comme la peste que les États-Unis ne cèdent sous la pression. Le début du retraitement semble leur donner raison : comme les États-Unis ont accepté des négociations bilatérales qu'ils ont longtemps rejetées, la Corée du Nord peut penser que le chantage fonctionne.

Début février, le témoignage du sous-secrétaire d'État, Richard Armitage, devant le Congrès et le Sénat avait illustré le dilemme de l'administration Bush. M. Armitage avait eu des commentaires positifs pour la politique de dialogue avec la Corée du Nord. M. Armitage avait aussi évoqué la possibilité que la Corée du Nord vende des bombes nucléaires à des terroristes. « Les deux commentaires ont irrité la Maison-Blanche, indique M. Armstrong. Il ne faut pas parler de « crise » avec la Corée du Nord, mais pas non plus admettre qu'il est possible de négocier avec Kim Jong-il. »

Pourquoi l'administration Bush refuse-t-elle des négociations ? Tout simplement parce que le président américain abhorre son homologue nord-coréen. « Le président Bush a dit à Bob Woodward qu'il méprise Kim Jong-il, explique M. Armstrong. Il personnalise beaucoup son opposition aux pays ennemis. »

Le redémarrage du programme nucléaire militaire nord-coréen est une véritable torture chinoise qui dure depuis cinq mois. Pyongyang semble déterminé à multiplier les étapes de ce redémarrage. Par exemple, le réacteur nucléaire de Yongbyong, formellement en activité depuis février après huit ans d'inactivité, a fait les manchettes juste avant Noël quand les deux inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique qui le surveillaient ont été expulsés de la Corée du Nord ; puis au Nouvel An, quand les scellés des réacteurs ont été enlevés ; et encore à quelques reprises en janvier et février quand des camions ont été signalés dans ses alentours par des satellites espions américains.

**Les faucons de l'administration Bush craignent comme la peste que les États-Unis ne cèdent sous la pression.**

**AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES  
SOUMISSIONS**



**APPEL DE SOUMISSIONS N° 03-507**

**SERVICES SUR DEMANDE D'UN ENTREPRENEUR  
PEINTRE POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE  
PEINTURE ET DE REVÊTEMENTS MURAUX POUR  
LE CASINO DE MONTRÉAL**

**CLÔTURE : 8 MAI 2003  
14 H, HEURE LOCALE**

La Société des casinos du Québec inc., filiale de Loto-Québec, désire recevoir des soumissions relativement à des services sur demande, d'un entrepreneur peintre, pour effectuer des travaux de peinture et de revêtements muraux pour le Casino de Montréal.

Les fournisseurs peuvent obtenir l'information sur l'appel de soumissions en visitant le site Internet de l'entreprise :

[www.loto-quebec.com](http://www.loto-quebec.com)

ou en se présentant à :

Direction de l'approvisionnement de  
Loto-Québec  
500, rue Sherbrooke Ouest, 18<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3A 3G6

**Du lundi au vendredi entre 9 h et 12 h  
et entre 13 h 30 et 16 h**

Émis le 19 avril 2003

3136065A



**APPEL DE SOUMISSIONS N° 03-506**

**SERVICES SUR DEMANDE D'UN ENTREPRENEUR  
ÉLECTRICIEN POUR EFFECTUER DES TRAVAUX  
D'ENTRETIEN ET DE RÉAMÉNAGEMENT POUR  
LE CASINO DE MONTRÉAL**

**CLÔTURE : 8 MAI 2003  
14 H, HEURE LOCALE**

La Société des casinos du Québec inc., désire recevoir des soumissions relativement à des services sur demande, d'un entrepreneur électricien, pour effectuer des travaux d'entretien et de réaménagement au Casino de Montréal.

Les fournisseurs peuvent obtenir l'information sur l'appel de soumissions en visitant le site Internet de l'entreprise :

[www.loto-quebec.com](http://www.loto-quebec.com)

ou en se présentant à :

Direction de l'approvisionnement de  
Loto-Québec  
500, rue Sherbrooke Ouest, 18<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3A 3G6

**Du lundi au vendredi entre 9 h et 12 h  
et entre 13 h 30 et 16 h**

Émis le 19 avril 2003

3136054A



**APPEL DE PROPOSITIONS N° 03-505**

**FOURNITURE DE JUS DE FRUITS POUR LES CASINOS  
DE MONTRÉAL, DE CHARLEVOIX ET DU LAC-LEAMY**

**CLÔTURE : LE 13 MAI 2003  
11 H, HEURE LOCALE**

Resto-Casino inc., filiale de Loto-Québec, désire recevoir des propositions relativement à la fourniture de jus de fruits, pour une période de trois (3) ans, incluant le prêt d'équipements nécessaires à la distribution des produits et ce, pour les casinos de Montréal, de Charlevoix et du Lac-Leamy.

Les fournisseurs peuvent obtenir l'information sur l'appel de propositions en visitant le site Internet de l'entreprise :

[www.loto-quebec.com](http://www.loto-quebec.com)

ou en se présentant à :

Direction de l'approvisionnement de  
Loto-Québec  
500, rue Sherbrooke Ouest, 18<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3A 3G6

**Du lundi au vendredi entre 9 h et 12 h  
et entre 13 h 30 et 16 h**

Émis le 19 avril 2003

3136070A



**HÔPITAL  
SAINTE-JUSTINE**  
*Le centre hospitalier  
universitaire mère-enfant*

*Pour l'amour des enfants*

**APPEL D'OFFRES  
PUBLIC**

**# 3161-444 - SERVICES  
PROFESSIONNELS EN VUE DE  
L'ÉLABORATION DE DEUX (2)  
PROGRAMMES FONCTIONNELS ET  
TECHNIQUES**

L'Hôpital Sainte-Justine, CHU Mère-Enfant, propriétaire, ayant son siège au 3175, chemin Côte Sainte-Catherine à Montréal, Québec, demande des soumissions de services professionnels en vue de l'élaboration de deux (2) programmes fonctionnels et techniques pour son projet « Grandir en santé ».

Les documents contractuels pourront être obtenus à partir du mardi 22 avril, 13 h, au secrétariat du service de l'approvisionnement de l'Hôpital Sainte-Justine, 3175, chemin Côte Sainte-Catherine, Montréal, Québec H3T 1C5, Étage C bloc 5, pièce C-581, tél. : (514) 345-4931, ext 6435, entre 8 heures et 16 heures à l'exception de 12 h - 13 h du lundi au vendredi, contre un chèque visé non remboursable de 50 \$, émis à l'ordre du propriétaire.

Une séance d'information se tiendra le 5 mai 2003 à partir de 9 h 30 à l'auditorium Justine Lacoste Beaubien, local A-906, à l'Hôpital Sainte-Justine, 3175, chemin Côte Sainte-Catherine, Montréal, Québec H3T 1C5. Veuillez vous présenter à 9 h 15 à l'entrée principale de l'hôpital près du comptoir de la sécurité.

**Le dossier de soumission devra comprendre, par ordre, les documents suivants :**

- Autorisation de signature
- Bordereau(x) de soumission(s) dûment rempli(s)
- Les documents définis dans le cahier de charges de l'appel d'offres relatifs aux critères de sélection

Les soumissions seront reçues **sous pli cacheté** au secrétariat du service de l'approvisionnement de l'Hôpital Sainte-Justine, 3175, chemin Côte Sainte-Catherine, Montréal, Québec H3T 1C5, étage C bloc 5, pièce C-581 au plus tard **le 20 mai 2003 avant 15 heures**, heure locale en vigueur, pour être ouvertes publiquement au même endroit le même jour et à la même heure. Elles devront être adressées au nom du service de l'approvisionnement et identifiées par le titre et le numéro d'appel d'offres ci-dessus référencés.

Seuls sont admis à soumissionner les professionnels ayant leur place d'affaires au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou territoire visé pour cet accord et détenant la licence requise.

Le choix de la ou des firmes sera fait par le propriétaire sur la base des recommandations d'un comité de sélection, selon les critères définis dans le cahier de charges de l'appel d'offres.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

**Pour plus d'informations :**

- Techniques, contacter M. Roger Brossard, ing., MBA, coordonnateur des services techniques et construction au (514) 345-4664 ou par courriel : roger.brossard.hs@ssss.gouv.qc.ca
- Administratives, contacter M. Abdel Aoufoussi, chef de service, approvisionnements au (514) 345-4931, ext 3295, ou par courriel : abdallah\_aoufoussi@ssss.gouv.qc.ca

**Abdel Aoufoussi  
Chef de service, approvisionnements**  
SERVICE DE L'APPROVISIONNEMENT  
3175, chemin Côte Sainte-Catherine  
Montréal (Québec) H3T 1C5  
Tél. : (514) 345-4644  
Télec. : (514) 345-2325

3136811A

**MEURTRE D'UN CHAUFFEUR DE TAXI**

**La police arrête un suspect**

MARCEL LAROCHE

LE MEURTRE d'un chauffeur de taxi tué à coups de couteau pour une poignée de dollars, il y a 17 mois dans l'ouest de Montréal, a finalement été élucidé, cette semaine, grâce à des renseignements privilégiés obtenus par l'un des rares policiers du SPVM affectés à plein temps à la patrouille à pied dans le centre-ville de la métropole.

Soupçonné d'être l'un des deux truands qui ont sauvagement assassiné

Mohamed Sadry, 36 ans, chauffeur pour la compagnie de taxis A-11, Jason Kooger a été appréhendé relativement à ce crime survenu vers 4 h 25 le matin du 4 novembre 2001.

Le jeune homme de 22 ans, originaire de l'Ontario, a été arrêté hier matin à l'intérieur de la prison de Bordeaux, où il est incarcéré en attendant la tenue de son procès pour un autre délit criminel.

Sadry, père d'une fillette en bas âge, avait été attaqué à coups de couteau par des clients qui l'avaient détroussé de ses

maigres recettes de la journée pour ensuite le jeter à la rue à partir de son taxi roulant sur l'avenue MacDonald, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce. Moins de 48 heures après le meurtre, le véhicule de la victime était retrouvé incendié en face du 1201, rue Hope, près de la rue Atwater, au centre-ville de Montréal.

Jason Kooger doit être amené aujourd'hui devant un juge de la Cour du Québec, à Montréal, pour y être inculpé du meurtre non prémédité de Mohamed Sadry.

**AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS**



OFFICE  
DE CONSULTATION PUBLIQUE  
DE MONTRÉAL

**Consultation publique**

**Modification au plan d'urbanisme  
Règlement P-03-044**

**Incorporation du document complémentaire au plan d'urbanisme de la ville de Montréal**

Le projet de règlement P03-044 intitulé «Règlement modifiant le plan d'urbanisme de la ville de Montréal afin d'y incorporer un document complémentaire (CO 92 03386)» a été adopté par le conseil municipal le 24 mars 2003.

À la demande du conseil municipal, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur ce projet de règlement et rend accessible la documentation pertinente.

**OBJET DE LA CONSULTATION**

L'objectif du document complémentaire est de protéger les attributs principaux du territoire municipal qui donnent à Montréal ses qualités et son identité d'ensemble. Il contient des mesures qui visent la préservation du mont Royal, des vues sur les éléments naturels, du patrimoine, des arbres et des parlements des bâtiments. Il contient également des dispositions visant le maintien de la qualité des espaces publics du centre-ville, de la vitalité des rues commerçantes de quartier et de la quiétude des secteurs résidentiels.

À ces fins, le document complémentaire reconduit et harmonise les règles et les critères déjà en place dans les règlements d'urbanisme actuels des arrondissements. Le document complémentaire comprend également de nouvelles règles et de nouveaux critères qui devront être incorporés aux règlements d'urbanisme des arrondissements afin d'assurer une meilleure harmonisation des usages et des constructions à la limite de deux arrondissements. Le document complémentaire comprend des règles et des critères dont devront tenir compte les conseils d'arrondissement dans tout règlement qu'ils peuvent adopter en matière d'urbanisme. Les arrondissements devront incorporer ou maintenir dans leurs règlements des dispositions au moins aussi contraignantes que celles établies par le document complémentaire, et ce dans les 90 jours qui suivront son adoption.

Le document complémentaire comprend donc des mesures de maintien et d'harmonisation de dispositions existantes dans les règlements d'urbanisme en vigueur dans les arrondissements:

1. Préservant le mont Royal
2. concernant la protection:
  - de vues sur le fleuve et le mont Royal;
  - de vues sur la rivière des Prairies, le fleuve, le canal de Lachine et les lacs Saint-Louis et des Deux Montagnes;
  - des secteurs et des bâtiments patrimoniaux déjà préservés en y ajoutant les bâtiments patrimoniaux situés sur la voie panoramique et patrimoniale ainsi que des secteurs à créer dans deux arrondissements;
  - des aménagements en cour avant;
  - des arbres en maintenant ou en renforçant les dispositions sur l'abattage et la plantation;
  - des parements de pierre et de brique sur les façades des bâtiments.
3. concernant le maintien des mesures existantes
  - assurant l'agrément des parcs et des rues du centre-ville;
  - de contingentement et de superficies applicables aux restaurants et aux débits de boissons alcoolisées;
  - à certaines rues commerçantes traitant de la superficie des commerces et de leur implantation en continuité au rez-de-chaussée et visant l'assujettissement des commerces de grandes surfaces à une procédure d'évaluation des impacts.
4. concernant des mesures nouvelles d'harmonisation à la limite de deux arrondissements visant:
  - la réduction des impacts liés à la hauteur ou à l'usage d'un bâtiment sur un secteur résidentiel situé dans un autre arrondissement;
  - la compatibilité de l'aménagement d'une cour avant, d'une enseigne et d'un bâtiment situé dans un arrondissement avec un bâtiment dans l'arrondissement voisin.
5. interdisant les panneaux-réclame sur la rue Sherbrooke, la voie panoramique et patrimoniale ainsi que dans les secteurs à valeur patrimoniale, artères et secteurs ayant une grande incidence sur l'image de la ville.

Le projet de règlement doit faire l'objet d'une consultation puisque le document complémentaire vient modifier le plan d'urbanisme.

**DOCUMENTATION**

Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance du projet de règlement et de la documentation relative au projet sont invités à le faire dès aujourd'hui aux endroits suivants, aux heures habituelles d'ouverture:

**A) Bureaux d'arrondissement**

- Ahuntsic-Cartierville, 10794, rue Lajeunesse
- Anjou, 7701, boulevard Louis-H. Lafontaine
- Beaconsfield/Baie-d'Urfé, 303, boulevard Beaconsfield
- Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce, 5160, boulevard Décarie, 6<sup>e</sup> étage
- Côte-Saint-Luc/Hampstead/Montréal-Ouest, 5801, boulevard Cavendish, Côte-Saint-Luc
- Dollard-des-Ormeaux/Roxboro, 12001, boulevard De Salaberry, Dollard-des-Ormeaux
- Dorval/L'Île-Dorval, 60, avenue Martin
- Kirkland, 17200, boulevard Hymus
- Lachine, 1800, boulevard Saint-Joseph
- LaSalle, 55, avenue Dupras
- L'Île-Bizard/Sainte-Geneviève/Sainte-Anne-de-Bellevue, 13, rue Chaurat, Sainte-Geneviève
- Mercier/Hochelaga-Maisonneuve, 5600, rue Hochelaga
- Montréal-Nord, 4243, rue de Charlevoix
- Mont-Royal, 90, avenue Roosevelt
- Outremont, 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
- Pierrefonds/Senneville, 13665, boulevard Pierrefonds, Pierrefonds
- Plateau-Mont-Royal, 201, avenue Laurier Est
- Pointe-Claire, 451, boulevard Saint-Jean
- Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est, 11370, rue Notre-Dame Est
- Rosemont/La Petite-Patrie, 5650, rue D'Iberville, 2<sup>e</sup> étage
- Saint-Laurent, 777, boulevard Marcel-Laurin
- Saint-Léonard, 8400, boulevard Lacordaire
- Sud-Ouest, 6045, boulevard Monk
- Verdun, 4555, rue de Verdun
- Ville-Marie, 888, boulevard De Maisonneuve Est, 5<sup>e</sup> étage
- Villieray/Saint-Michel/Parc-Extension, 529, rue Jarry Est, 4<sup>e</sup> étage
- Westmount, 4333, rue Sherbrooke Ouest

**B) Direction du greffe de la ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée**

**C) Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 et sur son site internet: [www.ocpm.qc.ca](http://www.ocpm.qc.ca)**

**ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE**

L'OCPM convie les personnes et organismes intéressés à participer à l'assemblée de consultation publique, au cours de laquelle sera expliqué le projet de règlement et seront entendues les personnes qui désirent s'exprimer sur le projet, selon l'horaire suivant:

Date	Arrondissements	Lieu
5 mai 2003 19 h	Verdun	Bureau d'arrondissement 4555, rue de Verdun
6 mai 2003 19 h 30	Dollard-des-Ormeaux/Roxboro	Bureau d'arrondissement 12001, boulevard De Salaberry
7 mai 2003 19 h	Île Bizard/Ste-Geneviève/Ste-Anne de Bellevue	Pavillon V. Lecavaller 488, montée de l'Église
8 mai 2003 19 h	Ahuntsic/Cartierville	Centre l'Acadie 2005, rue Victor-Doré
8 mai 2003 19 h	Mont-Royal	Bureau d'arrondissement 90, avenue Roosevelt
12 mai 2003 19 h	Anjou	Bureau d'arrondissement 7701, boulevard Louis-H. Lafontaine
12 mai 2003 19 h	Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est	Bureau d'arrondissement 11370, rue Notre-Dame Est
12 mai 2003 19 h	Westmount	Bureau d'arrondissement 4333, rue Sherbrooke Ouest
13 mai 2003 19 h	Beaconsfield/Baie d'Urfé	Bureau d'arrondissement 303, boulevard Beaconsfield
13 mai 2003 19 h	Pointe-Claire	Bureau d'arrondissement 451, boulevard Saint-Jean
13 mai 2003 19 h	Villieray/St-Michel/Parc-Extension	Centre communautaire Parc-Extension 419, rue Saint-Roch
15 mai 2003 19 h	Sud-Ouest	Maison de la culture Marie-Uguay 6052, boulevard Monk
20 mai 2003 19 h	Plateau-Mont-Royal	ÉNAP, 4750, avenue Henri-Julien
20 mai 2003 19 h	Ville-Marie	Bureau d'arrondissement 888, boulevard de Maisonneuve Est
21 mai 2003 19 h	Dorval/L'Île-de-Dorval	Centre culturel 1401, Bord-du-Lac
21 mai 2003 19 h	Lasalle	Bureau d'arrondissement 55, avenue Dupras
21 mai 2003 19 h	Rosemont/La Petite-Patrie	Bureau d'arrondissement 5650, rue D'Iberville
22 mai 2003 19 h	Saint-Laurent	Bureau d'arrondissement 777, boulevard Marcel-Laurin
26 mai 2003 19 h	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	5151, chemin de la Côte-des-Neiges
26 mai 2003 19 h	Montréal-Nord	Bureau d'arrondissement 11155, avenue Hébert
27 mai 2003 19 h	Pierrefonds/Senneville et Kirkland	Bureau d'arrondissement 13665, boulevard Pierrefonds
27 mai 2003 19 h	Saint-Léonard	Bibliothèque municipale de Saint-Léonard 8420, boulevard Lacordaire
28 mai 2003 19 h	Mercier/Hochelaga-Maisonneuve	Maison de la culture Mercier 8105, rue Hochelaga
28 mai 2003 19 h	Outremont	Bureau d'arrondissement 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
29 mai 2003 19 h	Côte-St-Luc/Hampstead/Montréal-Ouest	Bureau d'arrondissement 5801, boulevard Cavendish
29 mai 2003 19 h	Lachine	Bureau d'arrondissement 1800, boulevard Saint-Joseph

De plus, des séances sont spécifiquement réservées pour le dépôt de mémoires et l'audition des personnes et organismes qui désirent s'exprimer. Ces séances auront lieu, aux dates et lieux suivants:

Date	Secteur	Lieu
9 juin 2003 19 h	Secteur Est	Centre Pierre Carboneau 3000, rue Viau (Métro Viau)
11 juin 2003 19 h	Secteur Ouest	Salle du conseil Bureau d'arrondissement Pointe-Claire 491, boulevard Saint-Jean (Autobus 202, 203)
16 juin 2003 19 h	Secteur Centre	Office de consultation publique de Montréal 1550, rue Metcalfe, 14 <sup>e</sup> étage (Métro Peel)

Des séances supplémentaires pourront être tenues au besoin.

Les personnes et organismes intéressés à déposer un mémoire sont invités à en transmettre copie avant le 4 juin 2003 16 h, aux bureaux de l'Office de consultation publique de Montréal, en quinze exemplaires papier et en version électronique, et à s'inscrire auprès de M. Gilles Gosselin à l'adresse suivante: [ggosselin@ville.montreal.qc.ca](mailto:ggosselin@ville.montreal.qc.ca).

Renseignements: Gilles Gosselin, (514) 872-3568.

Montréal, le 19 avril 2003

**M<sup>e</sup> Jacqueline Leduc**  
Greffière de la ville

3135692

CABINET PEPIN, LETOURNEAU

# Gaétan Legris admet avoir embrassé « Louise »

CHRISTIANE DESJARDINS

L'AVOCAT Gaétan Legris, 51 ans, admet avoir embrassé Louise, une employée qui avait 30 ans d'ancienneté au cabinet d'avocats Pepin, Letourneau, après que celle-ci lui eut rapporté une montre de chez un bijoutier, en mai 2000. Legris convient que ce n'est pas acceptable, mais estime que ce n'était pas « si grave que ça ».

« Le baiser sur la bouche, c'est vrai. L'histoire de la langue et des dents, c'est pas vrai », a-t-il lancé, jeudi, alors qu'il témoignait sur cet incident, dans le cadre du procès où sont entendues des poursuites croisées : Legris contre Pepin, Letourneau pour expulsion injustifiée, Louise contre Pepin, Letourneau pour congédiement injustifié, Louise contre Legris pour des dommages relatifs à des avances sexuelles, et Pepin, Letourneau qui s'est porté demandeur reconventionnel contre Legris.

Legris rejette donc la version de Louise voulant qu'en l'embrassant, dans son bureau, il aurait tenté d'entrer sa langue dans sa bouche et qu'elle serrait les dents pour l'en empêcher. Il se rappelle avoir mentionné à Louise qu'il devait aller à la bijouterie le midi et que Louise lui a offert d'y aller à sa place. En revenant, elle lui a mentionné qu'à cause de lui (parce qu'elle était allée à la bijouterie), elle avait fait une dépense : elle s'était achetée un collier qu'elle trouvait joli. Legris dit s'être senti coupable, parce que quelques mois auparavant, elle lui avait mentionné que son mari et elle avaient des problèmes financiers. Il lui a donc dit ce midi-là qu'il lui payait le collier. Le baiser est venu après et pour lui, il s'agissait d'un bec sans conséquence sur la bouche. Il a fait valoir que dans sa famille à lui, du côté de son père, tout le monde s'embrasse sur la bouche.

« J'embrasse mes soeurs sur la bouche. J'embrasse ma tante Alice, 94 ans, pas de dents, sur la bouche. Du côté de ma mère, on ne se touche pas, tout le monde va à la messe le dimanche. »

Il a aussi fait valoir que lorsqu'il travaillait chez Pepin, Letourneau, les secrétaires venaient lui souhaiter bonne fête à son anniversaire, et qu'elles l'embrassaient. Certaines sur la joue, d'autres sur la bouche. « J'ai jamais pensé que ces secrétaires voulaient abuser de mon corps. »

Legris situe cet incident du baiser à environ une semaine avant les événements du 16 mai 2000, le fameux souper d'affaires qui aurait viré en avances sexuelles non désirées de la part de Louise et qui est à l'origine de sa poursuite. Selon Louise, Legris avait bu lors des deux incidents.

En matinée, jeudi, le juge Jean-Claude Larouche, de la Cour supérieure, a entendu le témoignage du Dr Jean-Pierre Chiasson, spécialisé en traitement de l'alcoolisme depuis plus de 25 ans et manifestement très au fait du sujet. Avocats, juges, médecins et même des prêtres, figurent parmi sa clientèle. De l'avis du médecin, Legris prenait des quantités astronomiques d'alcool dans les dernières années où il a travaillé chez Pepin, Letourneau et il qualifie sa dépendance de légère à modérée. L'alcool, a expliqué le médecin, est un dépressif qui a pour premier effet d'enlever les inhibitions. Pris en grande quantité, l'alcool amène aussi de nombreux autres problèmes psychologiques et physiques, en plus de nuire énormément à la vie familiale, sociale et professionnelle.

Quand il a rencontré Legris, en mars 2001, pour une évaluation, celui-ci avait arrêté de boire depuis plusieurs mois, mais il avait de la difficulté à se voir comme un alcoolique, et tentait de se justifier. Il imputait ses cuites à son travail. Il n'avait pas le choix de boire, parce que son travail exigeait qu'il sorte avec les clients... Le Dr Chiasson a trouvé Legris très anxieux, ce qui était assez normal dans les circonstances, puisqu'il s'était fait expulser après 25 ans de service du cabinet dont il devait prendre les rênes. Il l'a décrit comme un homme très intelligent, narcissique, grandiloquent, qui manipulait le verbe avec une totale aisance.

# Un homme de 83 ans condamné à deux ans de prison pour agressions sexuelles

CHRISTIANE DESJARDINS

UN HOMME de 83 ans vient d'écooper d'une peine de deux ans moins un jour de prison, au palais de justice de Montréal, pour avoir agressé sexuellement ses cinq enfants entre 1953 et 1970, et avoir recommencé 20 ans plus tard, de 1990 à 1996, cette fois avec ses deux petites-filles.

Ce n'est qu'en 1996, quand les fillettes ont dévoilé les gestes faits par leur grand-père, que les anciennes victimes, deux garçons et trois filles maintenant âgés de plus de 45 ans, ont décidé de dénoncer leur père. Les crimes reprochés concernent principalement des atouchements, des gestes de masturbation mutuelle et de fellation. Il appert aussi que l'accusé éjaculait souvent près des parties génitales de ses filles. Selon la preuve, les enfants de l'accusé subissaient ces agressions au moins une fois par semaine et ce, pendant plusieurs années. Quand un enfant devenait plus vieux et refusait de se prêter aux petits jeux de son père, celui-ci se tournait vers un de ses enfants plus jeune. La femme de l'accusé

était apparemment au courant, mais ne réagissait pas.

Les petites-filles de l'accusé ont pour leur part été agressées lors des visites chez les grands-parents. L'une a subi ces atouchements environ 20 fois par année pendant six ans, tandis que l'autre a été agressée quatre ou cinq fois. Toutes les victimes, incluant les enfants de l'accusé, gardent des séquelles morales et psychologiques de ces agressions.

Les avocats des deux parties se sont entendus pour recommander une peine de deux ans moins un jour, compte tenu de l'âge de l'accusé. Toutefois, Me Hélène Di Salvo, pour la Couronne, recommandait que l'accusé la purge en prison, plutôt que dans la communauté, comme le suggérait l'avocat de la défense, Me Daniel Lafrance. En rendant sa décision, la juge Suzanne Coupal a indiqué que la seule raison pour laquelle elle ne condamnerait pas l'accusé à une peine plus longue, qui l'aurait envoyé au pénitencier, était son âge, mais elle a écarté la peine à purger dans la communauté.

## Crème à raser, crème à bronzer et Tilley Endurables.

*Parce qu'il faut profiter des vacances en toute liberté.*

Les vacances, c'est pour se détendre et échapper au poids de la vie quotidienne. Partez l'esprit libre et le baluchon léger grâce à Tilley.



Avec sa gamme variée de vêtements infroissables, élégants et faciles d'entretien, Tilley se porte comme un charme en voyage. Oubliez fers de voyage et adaptateurs, et passez des vacances sans faux plis ni fausses notes. Nos shorts, pantalons, jupes et chemises sont classiques et faciles à agencer. Vous changerez de look en un clin d'oeil avec moins de vêtements. Partez en voyage. Partez en Tilley.

### Tilley Endurables

Tilley. Les meilleurs chapeaux et vêtements de voyage au monde

Montréal : 1050, av. Laurier Ouest.

(deux rue à l'ouest de Park Avenue) (514) 272-7791

Pour obtenir un catalogue ou l'adresse d'un détaillant : 1 800 465-4249

3130922A



Participez à la Marche Bell pour les jeunes au profit de Jeunesse, J'écoute dimanche le 4 mai 2003.

Inscrivez-vous en ligne au [www.lamarchebellpourlesjeunes.ca](http://www.lamarchebellpourlesjeunes.ca)



AU PROFIT DE JEUNESSE, J'ÉCOUTE

THE GLOBE AND MAIL

TQS

Sympatico.ca

JEUNESSE, J'ÉCOUTE



3133967A

REPORTAGE - PUBLICITAIRE

# Une solution pour rendre les bardeaux d'asphalte étanches



Il existe maintenant un revêtement élastomère performant pour étanchéiser et préserver les bardeaux d'asphalte et les recouvrements de tôle qui démontrent des signes de vieillissement.

Le climat québécois est sans pitié pour les bardeaux d'asphalte. L'hiver, la glace les abîme et arrache leurs granules de protection contre le soleil. L'eau emprisonnée sous la neige s'infiltré sous les bardeaux pour les faire gondoler et atténuer leur étanchéité. Si les bardeaux de votre toiture donnent des signes de faiblesse, sachez qu'il n'est probablement pas nécessaire de les remplacer. Produit de haute technologie, le Revêtement élastomère Techni-Seal rend les bardeaux étanches et prolonge leur durée.

### Dégradation et infiltration

La glace, le soleil, la pluie, le vent et les écarts de température sont tous responsables de la dégradation des bardeaux de votre toiture. Au fil des saisons, les bardeaux perdent leurs granules protecteurs et deviennent de plus en plus vulnérables. De plus, les ponts de glace qui se forment l'hiver au bas du toit sont une source fréquente de problèmes d'infiltration d'eau. Les bardeaux sont conçus pour protéger contre l'eau qui s'écoule vers le bas; ils ne peuvent rien contre les eaux de fonte qui refoulent sous la glace.

### Une solution facile

Le Revêtement élastomère Techni-Seal élimine le problème à la source, car il recouvre votre toiture d'une membrane protectrice étanche et souple qui résiste aux intempéries et empêche les infiltrations d'eau, tout en laissant s'échapper l'humidité qui se dégage naturellement du toit d'une maison. Il scelle les joints des bardeaux, en fixe les granules protecteurs, bouche les fissures et assure l'étanchéité de la surface qu'il recouvre. Vous obtenez une nouvelle protection sans vous donner le mal d'enlever ou de remplacer la couverture existante.

### Simple à utiliser

Deux couches appliquées au rouleau procurent une protection efficace et durable. Il suffit d'abord d'agrafer les bardeaux soulevés et de balayer la surface. S'il y a de la moisissure sur la toiture, on pourra utiliser le Nettoyant Techni-Seal. Le Revêtement élastomère Techni-Seal adhère sans problème aux bardeaux et à la tôle, que la surface soit plate, inclinée ou verticale.

### Économique et esthétique

Le coût de remplacement d'une couverture moyenne de 110 m<sup>2</sup> (1 200 pi<sup>2</sup>) est d'environ 3 000 \$ alors qu'il en coûte à peine 650 \$ pour la recouvrir avec du Revêtement Techni-Seal, une économie appréciable. Les six coloris proposés vous permettent de conserver la couleur de votre toiture ou de la changer. Gris, vert, brun, noir - aluminium et blanc (pour les toitures de tôle et les solins d'acier).

### Garantie

Fabriqué au Québec, le Revêtement élastomère Techni-Seal est accompagné d'une garantie de 7 ans. Selon l'usure actuelle de votre toiture, son efficacité pourrait facilement durer de dix à quinze ans. Bien sûr, il n'est surtout pas nécessaire d'attendre que le toit fuie pour l'appliquer. Toutes les toitures qui présentent des signes de vieillissement auraient avantage à être recouvertes du Revêtement élastomère Techni-Seal pour prolonger leur durée de vie.

### Brique d'Or — guide Perrier

Jugé parmi les meilleurs de sa catégorie, le Revêtement élastomère Techni-Seal s'est mérité la Brique d'Or du guide Perrier 2003 dans la section Produits de toiture.

Information :

**Techni-Seal : 1 800 465-SEAL (7325)**

[www.techniseal.com](http://www.techniseal.com)

[www.guidesperrier.com](http://www.guidesperrier.com)

3135791

# CLIMATISEZ À VOLONTÉ



## CLIMATISEUR À NOS FRAIS\*

**0% À L'ACHAT\***

**À LA LOCATION**

Aucun comptant\*\*  
GM paie la 1<sup>re</sup> mensualité\*\*  
et le dépôt de sécurité\*\*

**0\$**



**Alero GX coupé**

Transmission manuelle 5 vitesses Getrag, roues de 15 po en aluminium, aileron arrière Sécurité 5 étoiles en cas d'impact frontal\*\*

**Alero GX coupé / Alero GX berline**

Moteur 4 cylindres, 2,2L ECOTEC à DACT de 140HP, climatiser, régulateur de vitesse, lecteur CD à six haut-parleurs, verrouillage des portes et ouverture du coffre à commande électrique, banquette arrière divisée à dossier rabattable 70/30, siège du conducteur à réglage électrique en hauteur, volant inclinable, sacs gonflables avant nouvelle génération, système anti-ivol PASSLock

Garantie 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur

**248 \$/mois<sup>†</sup>**

1 868\$ comptant  
Location 48 mois



**Alero GX berline**

Boîte automatique 4 vitesses à contrôle électronique avec surmultipliée



Vos concessionnaires  du Québec

**L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit.** Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2003 en stock suivants: Alero GX Coupé (3NK37/R7A) et Alero GX 4 portes (3NK69/R7A). Photos à titre indicatif seulement. Sujets à l'approbation du crédit de GMAC. Frais reliés à l'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, frais d'administration et droits payables à la livraison. \*Offre valide en autant que le consommateur prenne livraison du véhicule au plus tard le 2 juin 2003. S'applique à l'achat ou à la location. La taxe d'accise applicable au climatiseur est à la charge du consommateur. \*\*Taux de financement à l'achat de 0% disponible pour des termes allant jusqu'à 48 mois. \*\*Conditions applicables à la location pour des termes allant jusqu'à 48 mois, premier versement mensuel (taxes incluses) payé par General Motors. \*\*\*À la location, aucun versement initial requis et dépôt de sécurité payé par General Motors. Le dépôt ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location. Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial ou échange équivalent (1868\$). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12¢ du km après 80 000 km. \*La mensualité à la location tient compte des crédits applicables. \*\*Sécurité 5 étoiles pour le passager du siège avant lors de tests d'impacts frontaux. Tests effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.-U. L'offre de financement à l'achat et celle du climatiseur ne s'appliquent pas aux Vibe, Corvette, Cadillac, Hummer, fourgonnettes passagers et marchandises/coupees, Sierra/Silverado 2500/3500 cabines classiques et allongées (sauf CAP), Sierra/Silverado 2500/3500 à cabine multipiace et chéssis-cabine, Sierra/Silverado 3500 HD chéssis-cabine (style reporté) et aux camions série W et poids moyens. L'offre de financement à l'achat ne s'applique pas non plus aux Tahoe, Yukon, Yukon Denali, Suburban, Yukon XL et Yukon XL Denali. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à [gmcanada.com](http://gmcanada.com) ou au 1 800 463-7483.

### ARRESTATION D'EX-HELLS ANGELS |

# Beaux coups de filet pour la Sûreté du Québec

RAYMOND GERVAIS

La Sûreté du Québec a réalisé de beaux coups de filet jeudi et hier en procédant aux arrestations d'André Chouinard, 42 ans, et de Richard Vallée, 45 ans, deux ex-membres des Hells Angels.



André Chouinard et Richard Vallée.

Chouinard a été arrêté vers 1 h 50 vendredi dans un chalet de Ayers Cliff, dans les Cantons-de-l'Est, alors qu'il était en compagnie d'une femme de 40 ans. Vallée a été épinglé à l'intersection des rues Sherbrooke et Saint-Mathieu, à Montréal, vers 19 h 10 jeudi, au moment où il sortait d'un dépanneur. Les deux hommes n'ont opposé aucune résistance à leur arrestation.

La conjointe de Chouinard a aussi été arrêtée et sera accusée de complicité après le fait.

Vallée, 45 ans, ex-président de la section des Hells Angels et membre des Nomads, était activement recherché par tous les corps policiers du Canada et des États-Unis depuis qu'il s'était évadé en juin 1997, au moment où il était soigné à l'hôpital Saint-Luc, à Montréal. Il avait été transporté à l'hôpital après avoir été blessé en prison. Il avait facilement faussé compagnie aux gardiens qui l'accompagnaient.

Vallée était alors en attente d'extradition vers le pays de l'Onclé Sam où il était recherché pour le meurtre d'un agent double de la police de l'État de New York, survenu en 1993. Le motard aurait tout simplement fait sauter sa victime, un dénommé Lee Carter, en plaçant une bombe dans sa luxueuse Porsche blanche à Rouse's Point, situé non loin de la frontière du Québec. Carter devait témoigner contre Vallée.

Les procédures d'extradition vers les États-Unis vont maintenant reprendre et Vallée pourrait faire face à la réclusion à perpétuité s'il était reconnu coupable du meurtre de Carter.

Le motard avait réussi à se soustraire aux forces de l'ordre durant six ans, après avoir changé complètement son apparence. Durant sa cavale, le motard s'était terré à différents endroits, notamment au Costa Rica sous le nom de Guy Turner.

Selon la police, il était de retour au Canada depuis la fin du mois de mars.

Quant à Chouinard, un ex-membre des Nomads, il était recherché relativement à huit meurtres. Il avait échappé aux policiers lors de l'opération Printemps 2001, qui avait littéralement démantelé, momentanément du moins, le club de motards des Hells Angels. Chouinard se trouvait alors au Mexique. Des policiers s'étaient rendus sur place dans l'espoir de le capturer, en vain. Il était un proche de Maurice Boucher.

La SQ avait été informée, il y a quelques jours, de la présence de Vallée à Montréal et tentait de le retrouver. Il avait été intercepté une première fois par la police de Montréal le 11 avril, alors qu'il était au volant d'une automobile avec les facultés affaiblies par l'alcool. Il était en possession d'une importante somme d'argent et d'un revolver chargé. Il avait été accusé, puis relâché. Le motard avait décliné une fausse identité et signé une promesse de comparaître.

Ce n'est qu'après avoir comparé ses empreintes digitales que les policiers ont réalisé qu'ils avaient été bernés par l'accusé.

## Affaissement de terrain sur la piste cyclable du P'tit Train du Nord

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

LES AMATEURS de vélo qui ont l'intention de donner leurs premiers coups de pédales de la saison au cours du congé de Pâques auront une désagréable surprise s'ils choisissent d'aller sur le parc linéaire du P'tit Train du Nord. Un affaissement de terrain s'est produit au kilomètre 19, à Piedmont, forçant la fermeture complète d'un tronçon de trois à quatre kilomètres au sud de la gare de Piedmont. Tout sera mis en oeuvre pour que la situation revienne à la normale au début de mai.

Des travaux d'urgence ont été nécessaires afin de stabiliser la piste à cet endroit et récupérer un énorme ponceau de ciment. Cent pieds de piste ont été emportés dans la rivière, a indiqué la directrice générale de la Corporation du parc linéaire, Brygitte Foisy. Pour entreprendre les travaux de reconstruction, il est nécessaire d'attendre que la période de dégel soit terminée. Cette section, autrefois utilisée par les trains des Chemins de fers nationaux, date de 125 ans. C'est la première fois qu'un affaissement s'y produit.

Afin de surveiller le secteur, principalement lorsqu'il y a de fortes pluies comme ce fut le cas mardi, des patrouilles passent régulièrement et un ingénieur a été affecté à plein temps.

Raynald Morand, administrateur de la Corporation, a indiqué hier que deux plans ont été mis en place afin de ne pas pénaliser les utilisateurs du parc linéaire. « Actuellement, le sol est mou pour circuler en vélo sur le tracé dans son entier. Pour pouvoir se promener, il faut avoir un vélo muni de pneus larges », a-t-il précisé.

Lorsque le sol sera sec, deux plans ont été mis en place. L'une des solutions temporaires est de faire marcher les cyclistes à côté de leur vélo le long de l'affaissement et l'autre est de faire dévier les cyclistes en les faisant passer par le pont de fer à Piedmont qui conduit sur la 117 pour ensuite emprunter un autre chemin (face au magasin d'articles de sport Parent) qui conduit à la gare ou à une autre entrée du parc.

M. Morand a également souligné que le parc linéaire venait de connaître l'un de ses meilleurs hivers pour ce qui est du taux de fréquentation en ski de fond.

## Lors du tirage du concours

« partez l'été du bon pied ! »

avec le Salon vacances et loisirs d'été et le Salon fleurs, plantes et jardins, fait en collaboration avec La Presse et CKAC



Dans l'ordre habituel : Francine Parent, directrice générale Division tourisme et horticulture, Clément Hudon, président de Piscines Trévi, Manon Lefebvre, coordonnatrice marketing de l'Association touristique des Laurentides.

Les gagnants sont :

madame Michon de St-Denis-sur-Richelieu, madame Marie-Lou Gagnon de Montréal qui se méritent chacune un ensemble de jardin, valeur de 2 000 \$ chacun offerts par Piscines Trévi; madame Mireille Dufort de Laval pour le voyage de rêves dans les Laurentides, valeur de 4 754 \$.